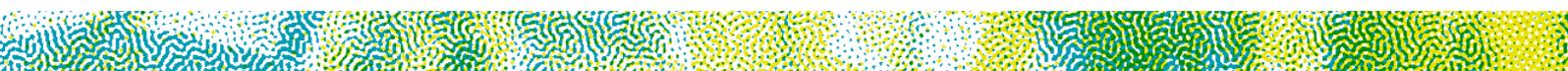


Fondation Charles Léopold Mayer
Pour le progrès de l'Homme | Rapport annuel 2022





Sommaire

- P. 04** → Orientations 2021-2023 et rapport moral 2022
- P. 06** → La Fondation en quelques lignes
- P. 07** → Missions
- P. 08** → Programme 1. Intégration régionale, paix et coopération
- P. 09** → Programme 2. Systèmes alimentaires durables territorialisés
- P. 11** → Programme 3. Territoire & biorégionalisme
- P. 13** → Programme 4. Économie écologique
- P. 16** → Programme 5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech
- P. 17** → Programme 6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables
- P. 19** → Programme 7. Démocratie et État de droit
- P. 21** → Programme 8. Mouvements altermondialistes
- P. 22** → Programme 9. Énergie et Climat
- P. 24** → Programme 10. Communication et appui aux acteurs
- P. 26** → Le budget 2021-2023
- P. 27** → Faits et chiffres
- P. 27** → Impact écologique
- P. 28** → Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation
- P. 29** → Bilan et rapport de l'organe de révision
- P. 31** → Bilans comparés aux 31 décembre 2022 et 2021
- P. 33** → Comptes de pertes et profits aux 31 décembre 2022 et 2021
- P. 35** → Organisation interne et liste des membres
- P. 36** → Des lieux au service de la transition

Orientations 2021-2023 et rapport moral 2022

LES ORIENTATIONS 2021-2023

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) soutient une transition pacifique vers des sociétés écologiques, démocratiques et socialement justes. En 2021, le Conseil de Fondation a adopté une organisation en dix grands programmes thématiques :

1. Intégration régionale, paix et coopération
2. Systèmes alimentaires durables territorialisés
3. Territoire & biorégionalisme
4. Économie écologique
5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech
6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables
7. Démocratie et État de droit
8. Mouvements altermondialistes
9. Énergie et Climat
10. Communication et appui aux acteurs

Ces programmes sont déclinés en une trentaine de sous-programmes. Parmi les thèmes émergents de la période, la Fondation s'est notamment engagée auprès des acteurs promouvant la transition énergétique et mobilitaire, tout en maintenant ses axes forts dans les domaines de la transition des systèmes agricoles et alimentaires, de la macroéconomie écologique, de la démocratie technique ou des politiques migratoires européennes humaines.

En revanche, il reste difficile, dans le contexte actuel, de maintenir certaines actions internationales.

Éléments de contexte

Après les années Covid (2020-2021), la brutale agression russe de l'Ukraine a éclipsé la pandémie. Ses effets systémiques furent impressionnants : tensions sur le marché des énergies, tensions sur les marchés agricoles. Dans un monde interconnecté, les crises se propagent et les gouvernants s'interrogent sur le risque de faire reposer l'approvisionnement sur un marché mondial instable. La relocalisation retrouve des faveurs et le néomercantilisme fait son retour. La dérégulation a-t-elle tué le libéralisme ? La violence du choc a amené des décideurs plus connus pour leur appétit de croissance à évoquer la fin de l'abondance et une nécessaire sobriété. Qui aurait pu le prédire ? En Europe, les gouvernements des pays les plus riches ont appelé à la modération

thermique : pas plus de 19°C dans les logements quand une part croissante de la population basculait dans la précarité énergétique. Les inégalités se mesurent en calories en matière d'alimentation, de transport, de logement. Avec leurs effets immédiatement physiologiques, elles sont plus brutalement concrètes que les inégalités de revenus. Jusqu'où peuvent-elles aller ? Jusqu'à la mort de faim et de froid ? Voilà un constat difficilement acceptable pour les sociétés démocratiques, mises à rude épreuve. L'histoire hésite. Irons-nous vers des sociétés disloquées maintenues par le carcan de régimes autoritaires ? Serons-nous capables de répartir les ressources disponibles entre les humains, entre les territoires, de faire société et de préserver la démocratie dans les limites planétaires ? Les organisations soutenues par la Fondation travaillent à construire, nourrir, engager cette deuxième option.

L'avancée des programmes en 2022

Programme 1. Intégration régionale, paix et coopération

La guerre russo-ukrainienne a accéléré la fracturation du monde et singulièrement rapproché l'épicentre des crises géopolitiques de l'Europe. Les questions que la Fondation se posait à propos de son programme international se sont trouvées malheureusement confirmées mais également reconfigurées. La montée en conflictualité a conduit en effet à des prises de positions clivantes même au sein de la société civile, compliquant les relations au sein des réseaux internationaux. Les appuis de la Fondation sur le thème de la migration – Cimade, Migreurop – ou de l'enjeu d'une désescalade – ICAN, IDN, Institut pour la Paix – en sont en revanche légitimés. Le problème demeure cependant la faiblesse de l'échelon européen. Peut-on promouvoir des politiques européennes sans Europe politique ?

Programme 2. Systèmes alimentaires durables territorialisés

Dans un contexte inflationniste, la question alimentaire s'est trouvée ravivée en 2022 sous ses deux angles : social (précarité alimentaire) et écologique (dépendance aux hydrocarbures). La stratégie européenne d'écologisation a été violemment prise à partie par le complexe agro-industriel promouvant un retour à des politiques de production maximale sans considération pour la dépendance aux facteurs de productions critiques : les énergies fossiles et l'eau. Les acteurs de l'agroécologie ont dû se démener pour contredire ce faux « bon-sens » et rappeler les fondamentaux : la productivité de l'agriculture industrielle est fondée sur des ressources qui disparaissent rapidement. Sécheresses et incendies ont donné un avant-goût du basculement climatique en cours. L'impréparation globale des sociétés reste un facteur d'inquiétude majeur.

Programme 3. Territoire & biorégionalisme

La notion d'« alter-territoires » que nous avons explorée en 2022 désigne un faisceau d'expériences et de situations militantes. Celles-ci se déploient sur un arc d'intensité et de tactiques d'actions qui va de la résistance à la préfiguration et du conflit plus ou moins direct au partenariat plus ou moins institutionnel. Certains alter-territoires peuvent évoluer au fil des ans sur cet arc mais ils restent en général indissociables d'une « communauté affinitaire » tournée vers l'agir en commun, d'une relation qualitative aux non-humains et au vivant et d'un rapport de force politique visant à obtenir et construire l'autonomie la plus forte et durable possible.

Programme 4. Économie écologique

L'année 2022 a été rythmée par des tensions économiques liées à la situation post-covid, la dégradation climatique et la guerre en Ukraine. Ces évolutions ont accéléré une certaine prise de conscience de la nécessité d'établir des économies européennes plus autosuffisantes et résilientes. Des décideurs politiques parlent davantage de « sobriété », de « limites planétaires » et de « décarbonisation ».

Ce programme regroupe toujours des acteurs engagés dans des approches macroéconomiques (politiques monétaires, finances), mésoéconomiques (ESS, monnaies locales citoyennes, économie du bien commun), et microéconomiques (consommation, emploi,...) qui gagnent actuellement en visibilité.

Programme 5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

En 2022, plusieurs facteurs ont créé de nouvelles tensions autour des sciences et techniques. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné une situation très stressante à l'égard de l'énergie nucléaire, la recherche s'est trouvée dans une situation controversée liée à la pandémie de Covid, les chercheurs du GIEC ont renforcé leur alerte, et de jeunes ingénieurs ont cherché à donner davantage de sens à leur profession.

Les acteurs soutenus par la Fondation promeuvent la réorientation des politiques publiques de recherche et d'innovation vers plus de durabilité, appellent à la responsabilité des chercheurs et ingénieurs, et mettent en place des éco-techniques.

Programme 6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables

En 2022, la société civile européenne s'est mobilisée pour exiger l'adoption d'une directive ambitieuse qui permette de mettre fin à l'impunité des multinationales et de donner un accès effectif à la justice aux personnes affectées. Nos partenaires ont allié le travail de plaidoyer au niveau français et européen aux contentieux stratégiques pour mettre fin à l'impunité des multinationales. Ils ont porté des propositions

pour réguler la communication commerciale des entreprises et poursuivi un travail sur la répartition de la valeur et la mise en place de filières durables.

Programme 7. Démocratie et État de droit

En 2022, la tendance au durcissement de la réglementation appliquée au milieu associatif croît fortement, même dans les pays démocratiques. Les acteurs que nous soutenons cherchent à préserver l'espace public et à réaffirmer le rôle fondamental que jouent les associations, les médias et les lanceurs d'alerte pour la vitalité démocratique, indispensable à la conduite d'une transition écologique et sociale.

Programme 8. Mouvements altermondialistes

L'altermondialisme traverse une période très difficile car les forces qui voulaient construire un autre monde possible sont aujourd'hui contestées par celles qui revendiquent un monde nationaliste et identitaire. C'est pourquoi le Forum Social Européen de Florence en novembre 2022 s'est conclu sur la nécessité de réinventer l'altermondialisme, d'en actualiser le récit. Mais il faudra aussi réinventer le format de ces rencontres et mieux articuler les acteurs et actrices historiques de l'altermondialisme avec les nouveaux mouvements et modes d'organisation tout en reconnectant avec les réseaux et mouvements de base qui ne se retrouvent plus dans la dynamique.

Programme 9. Énergie et Climat

En 2022, les questions énergétiques, climatiques et de biomasse se sont trouvées au cœur de l'actualité et des préoccupations. L'état des forêts, des haies et de l'eau douce s'est encore dégradé et la crise climatique s'est fait davantage sentir. La politique commence à mettre en place des stratégies d'atténuation du dérèglement climatique et d'adaptation.

Les acteurs de ce programme sont engagés dans la sobriété et l'efficacité énergétiques et les énergies renouvelables, dans la protection et la gestion durable des forêts. Ils interrogent les politiques publiques climatiques, œuvrent à l'instauration d'une justice climatique et créent des alternatives concrètes dans les territoires.

Programme 10. Communication et appui aux acteurs

L'année 2022 marque la reprise des rencontres, conférences et événements publics et redonne ainsi aux acteurs une partie des moyens de leur lutte. La prise de conscience des fragilités de nos sociétés, ainsi que la dépendance aux grands opérateurs de l'économie numérique ont par ailleurs stimulé la réflexion et la recherche de solutions alternatives laissant augurer d'un possible rebond dans les années à venir...

En outre, en matière de numérique, la FPH s'engage dans la promotion résolue des logiciels libres et de leur adoption par les acteurs de la société civile.

La gestion du patrimoine

Nous avons entamé une évolution progressive de la gestion du patrimoine, en lien avec les gestionnaires, afin de mieux l'accorder avec nos valeurs. Outre le dialogue constructif avec Comgest sur la RSE, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos décisions en matière d'investissement engagé (*Impact investing*) en recherchant une performance sociale et écologique de nos placements. Cette tendance ne pourra que se renforcer dans l'avenir. Elle constitue également un élément de crédibilité, nous nous heurtons toutefois aux limites structurelles des modèles économiques actuels.

La gouvernance interne

La réforme de la gouvernance de la Fondation s'est poursuivie sous l'égide du Commissaire, Maître François Roux, désigné par l'Autorité de Surveillance du Canton de Vaud. Le Conseil, présidé par Benoît Frund (Suisse-Vd), a siégé en présence des trois nouvelles membres élues en 2021, Sylvie Bonvin-Sansonens (Suisse-Fr), Anne-Lorraine Bujon (France) et Claudia Genier (Suisse-Vd). Le travail de réforme doit s'achever en 2023 avec la refonte des statuts établis il y a quarante ans et qui doivent être adaptés au nouvel environnement législatif notamment en matière de redevabilité renforcée des conseils d'administrations. Ces évolutions sont poursuivies sans affecter l'activité philanthropique de la FPH.

La Fondation en quelques lignes

PRÉSENTATION ET ORIGINE



La FPH est une fondation de droit suisse créée en 1982, dans le canton de Vaud. Les moyens dont elle dispose proviennent des revenus du patrimoine légué par Charles Léopold Mayer (1881-1971). Imprégné de valeurs progressistes et grand admirateur d'Alfred Nobel, il a

choisi de mettre sa fortune au service d'actions et de travaux à caractère scientifique et humaniste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur le progrès.

MISSION

La Fondation soutient, par ses dons, des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale

et écologique. Par son action, la Fondation veut veiller à ce que cette transition s'effectue de manière pacifique et conduise à des modes de fonctionnement de nos sociétés plus participatifs, équitables et durables.

POURQUOI UNE TRANSITION ?

Les crises économiques, sociales et environnementales se multiplient dans toutes les parties du monde. Il ne s'agit pas d'effets collatéraux qu'il suffirait de compenser, mais bien d'un problème structurel de notre modèle de développement. Un changement profond est inévitable. Il est déjà en cours au niveau local : des bonnes pratiques existent et ont fait leurs preuves, d'autres se développent. Mais leur diffusion et leur généralisation rencontrent des blocages institutionnels, économiques, sociaux, culturels et politiques. Lever ces blocages demande temps et persévérance.

INDÉPENDANCE ET LONG TERME

Afin de donner à ses partenaires les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs, la Fondation utilise les atouts que lui procure son statut de fondation, l'indépendance et la possibilité d'agir sur le long terme :

- elle soutient des organisations et des actions qui auraient peu de chance de trouver des financements dans le cadre d'appels à projets classiques ;
- elle soutient ses partenaires de manière structurelle et dans la durée.

MODE OPÉRATOIRE

La Fondation a choisi de financer :

- la mise en réseau de porteurs d'alternatives et leur capacité de coordination ;
- la production d'analyses, d'expertise et de propositions en vue du changement d'échelle ;
- la diffusion et le portage des solutions alternatives (partage d'expérience, plaidoyer, campagnes, rencontres, publications, etc.) pour généraliser les bonnes pratiques, proposer des politiques adaptées et provoquer un changement d'échelle.

Elle soutient prioritairement des acteurs dans son espace géoculturel (francophonie européenne, Europe, francophonie internationale). Elle encourage également les bénéficiaires de ses dons à se relier avec leurs homologues dans d'autres espaces géoculturels. Enfin, elle se donne également comme mission de se relier à d'autres bailleurs qui partagent ses valeurs et son diagnostic et de combiner ses efforts aux leurs, partout dans le monde.

Missions

Le progrès de l'Homme, tel que défini par les Lumières européennes, comprenait le progrès de la conscience par le développement de l'humanisme, le progrès social par une meilleure organisation, le progrès des sciences par une meilleure connaissance du monde physique, et le progrès des arts par l'adoption de techniques plus performantes. Ces quatre progrès étaient inséparables dans leur esprit.

L'histoire européenne des XIX^e et XX^e siècles, devenue mondiale du fait de l'impérialisme européen, a malheureusement démontré que le progrès technique et organisationnel sans progrès éthique conduisait à des crimes de masse et au totalitarisme, vérifiant la formule prémonitoire de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Il n'existe pas de progrès réel de l'homme en dehors du cadre humaniste. Ce que le XX^e siècle a eu de meilleur, il le doit aux principes de responsabilité, de solidarité et de coopération qui se sont incarnés dans la Déclaration de Philadelphie adoptée en 1944 par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cet esprit de Philadelphie a inspiré la mise en place des organisations internationales nécessaires au gouvernement pacifique de peuples interdépendants. Malheureusement, l'esprit de Philadelphie n'a pu s'épanouir dans le contexte de la guerre froide et il s'est affaibli puis effacé à partir des années 1970, laissant la place aux principes de dérégulation et de compétition.

Or, dès les années 1970, les éléments d'une crise écologique sont clairement identifiés. Le rapport du club de Rome, "The Limits to growth", élaboré par des chercheurs du MIT, synthétise ces analyses. En 1972, se tient le premier sommet de la Terre, dans le cadre de l'ONU à Stockholm, qui place pour la première fois les questions écologiques au cœur des préoccupations internationales. Mais ces alertes resteront sans lendemain. L'esprit de compétition qui se diffuse rend impossible une collaboration internationale.

Au début des années 1990, tous les éléments d'une crise majeure sont en place et identifiés : faiblesse des institutions internationales, fragilisation de l'écosystème terrestre, affaiblissement du lien social. Les scientifiques et les mouvements civiques regroupés au sein du mouvement altermondialiste n'auront de cesse de le répéter. Ces crises partagent de nombreuses causes communes et notamment notre modèle de développement. À partir du début des années 2000, l'instabilité globale, géopolitique, sociale, économique, climatique, écologique ne cesse de s'accroître.

LE MOUVEMENT DE LA TRANSITION

Pour contrer ces menaces, des individus, des collectifs, des municipalités, des entreprises, des Églises,

ont entamé une transition en s'appuyant souvent sur des mouvements antérieurs. Transition de leurs valeurs, de leurs modes de vie et de consommation, de leur organisation. Il s'agit entre autres de l'économie sociale, de l'agriculture biologique, des organisations d'accueil militant pour une société inclusive, de juristes pour le climat, de la responsabilité sociale des entreprises, du commerce équitable. Appuyées sur un changement culturel profond, ces bonnes pratiques se diffusent et esquissent les principes d'une société écologique.

Pour autant, leur généralisation ne sera possible que dans un cadre économique et réglementaire favorable. Il faut de bonnes politiques pour généraliser de bonnes pratiques. C'est pourquoi ces mouvements, tout en confortant et améliorant leurs pratiques, en sensibilisant leurs concitoyens, interpellent les gouvernants politiques et économiques pour qu'ils créent les conditions favorables à l'émergence d'une société écologique.

UN SOUTIEN STRUCTUREL APPORTÉ AUX ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La FPH se donne pour mission de contribuer à une transition écologique socialement juste dans un cadre démocratique et pacifique. L'ampleur d'un tel changement demande que ses promoteurs disposent des moyens d'une action à long terme.

C'est pourquoi dans le cadre de budgets trisannuels, la Fondation privilégie un appui structurel. Cet appui structurel signifie qu'il n'est pas fléché a priori pour une action précise mais vise au renforcement global des acteurs et de l'ensemble de leur action. La Fondation appuie donc des acteurs et non des actions. L'évaluation des acteurs se fait à moyen terme en considérant le renforcement de leur organisation, de leur coopération avec d'autres acteurs, de leurs analyses et propositions, de leur capacité à les diffuser et in fine de leur influence.

Les organisations soutenues sont généralement des ONG. Elles travaillent cependant étroitement avec la recherche – elles sont parfois composées de chercheurs –, avec les collectivités locales ou avec les administrations. Elles ont en commun d'être toutes porteuses de propositions alternatives.

Les modes d'actions de ces organisations sont très variés : constitution d'une expertise et diffusion dans l'espace public ou dans les milieux professionnels, production d'informations et constitution de labels, campagnes en direction du grand public, plaidoyer auprès des autorités, enquêtes journalistiques, mais également mobilisations, alertes, désobéissance civile et action juridique.

Programme 1.

Intégration régionale, paix et coopération

Ce programme, qui représente 9,4 % des dons de la Fondation en 2022, s'articule en trois sous-programmes.

1. GOUVERNANCE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Les intégrations régionales constituent des échelons essentiels d'une gouvernance mondiale pacifiée. De même, à l'intérieur de chaque pays, les principes de bonne gouvernance (participation, transparence, lutte contre la corruption) sont indispensables pour assurer la légitimité des autorités et la paix civile durable. La Fondation soutient des mouvements civiques qui y contribuent en Amérique du Sud, en Afrique et dans la sous-région méditerranéenne.

– En Amérique du Sud, une action d'abord basée en Colombie :

- Transparencia por Colombia, qui formule une série de recommandations pour lutter contre la corruption en Colombie, et l'Opalc (Sciences-po) qui réalise des travaux de recherche sur la gouvernance, la participation citoyenne et la lutte contre la corruption dans toute l'Amérique du Sud et les Caraïbes.
- Cinep, partenaire historique sur la thématique paix en Colombie, anime des espaces de dialogue entre les civils et les services de la force publique pour assurer un contrôle démocratique adéquat pendant le processus de mise en œuvre des accords de paix en Colombie.

– En Afrique de l'Ouest :

- Survie est une organisation qui contribue à dévoiler les réseaux occultes de la Françafrique.

– En Méditerranée :

- FACM : cette fondation espagnole œuvre pour une communauté des peuples de la Méditerranée capable de surmonter les multiples conflits dans la région.

– En Europe :

- Mouvement européen international, qui anime la plateforme Citizens for Europe.
- WeMove Europe est un mouvement ouvert à toutes celles et tous ceux qui militent en faveur d'une Union européenne plus juste.

2. UNE POLITIQUE D'ASILE ET MIGRATOIRE EUROPÉENNE HUMAINE, RESPONSABLE ET DURABLE

La question des migrations et des réfugiés est étroitement liée à la dimension économique des intégrations régionales et aux inégalités économiques et sociales existantes. Elle constitue aussi l'une des questions centrales des politiques de l'Union européenne. La Fondation appuie des acteurs engagés dans une politique d'asile et migratoire européenne humaine, responsable et durable. Ces politiques sont liées à la construction d'une Union européenne des citoyens, à sa charte des droits fondamentaux et à l'aspiration à la paix et à la prospérité.

- Cimade, association historique de l'accueil des migrants en France. La Cimade agit à l'échelle européenne (action de plaidoyer politique sur les enjeux européens) et la Fondation appuie le pôle Europe de la Cimade.
- Migreurop est un réseau d'associations, de militant·es et de chercheur·euse·s réparti·es dans 17 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe.

3. MILITAIRES ET CONSTRUCTION DE LA PAIX

Promouvoir l'émergence d'une communauté mondiale pacifiée, c'est reconnaître l'existence actuelle de conflits armés et le retour dangereux des escalades militaires. La Fondation souhaite promouvoir l'éthique des militaires, une culture de paix et un désarmement multilatéral.

– Dialogue entre militaires et société civile

- EuroISME est un réseau européen d'officiers formateurs et d'universitaires qui défendent un modèle européen éthique exigeant pour les troupes en intervention.

– Promouvoir la paix et le désarmement

- Institut pour la paix, initiative de l'AEGES (Association pour les études de la guerre et de la stratégie), souhaite introduire dans l'espace francophone les *Peace studies*.
- Initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN) a pour objectif d'œuvrer à l'élimination progressive et équilibrée des armes nucléaires de la planète, pour contribuer à un monde plus sûr.
- Ican France, campagne internationale pour abolir les armes nucléaires est une coalition d'organisations non gouvernementales qui a vocation à mobiliser la société civile et les gouvernements pour mettre en œuvre le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian) entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Répartition du budget entre les partenaires

P01 – Intégration régionale, paix et coopération	755 kCHF	9,4 %
Fondation Acm - Facm	153,6 kCHF	20,3 %
Institut pour la Paix AEGES	103 kCHF	13,6 %
Cimade	102,7 kCHF	13,6 %
Euro Isme	71,7 kCHF	9,5 %
Fondation Nationale des Sciences Politiques / Opalc	51,2 kCHF	6,8 %
Survie association	51,2 kCHF	6,8 %
Transparencia Por Colombia - Tpc	41 kCHF	5,4 %
Initiatives pour le Désarmement Nucléaire IDN	39,3 kCHF	5,2 %
ICAN France	39,3 kCHF	5,2 %
Cinep Fundacion	30,7 kCHF	4,1 %
Migreurop	30,7 kCHF	4,1 %
WeMove Europe SCE mbh	30,7 kCHF	4,1 %
Citizens for Europe	9,8 kCHF	1,3 %

Programme 2. Systèmes alimentaires durables territorialisés

Ce programme, qui représente 9,1 % des dons de la Fondation en 2022, s'articule en trois sous-programmes.

1. MAÎTRISE MUTUALISTE DES FACTEURS DE PRODUCTION

Le contrôle par des oligopoles des facteurs de production : eau, terres, semences, techniques, constitue un important point de blocage au développement d'un système agroécologique. La Fondation soutient donc les pratiques alternatives fondées sur des modes de gestion mutualistes et ouverts :

- Terre de liens (TdL) pour la gestion foncière : l'initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne d'économie alternative. L'épargne et les dons du public permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité et le respect des sols.
- Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (aGter) : think-tank regroupant

des personnalités qualifiées, qui travaille principalement sur l'accaparement des terres.

- Le Réseau semences paysannes, pour les semences : il a pour objet de créer et d'animer un réseau de savoirs et de savoir-faire ayant pour but de favoriser, développer et promouvoir la gestion dynamique de la biodiversité cultivée dans les fermes et les jardins, la conservation, la sélection et la multiplication de semences et plants issus de variétés adaptées à un terroir ou à des modes de production agroécologiques.

2. L'EXPERTISE ET LE PLAIDOYER SUR LES POLITIQUES AGRICOLES

En politique, il existe une préférence pour le connu. Le changement de système effraie généralement les décideurs qui le perçoivent comme un saut dans l'inconnu et qui sont souvent plus sensibles aux intérêts en place qu'aux revendications d'acteurs en devenir et donc par définition encore faibles économiquement et politiquement. La Fondation soutient donc l'émergence d'une expertise sur les nouveaux modèles et la montée en compétence des acteurs ainsi que la constitution de plateformes en vue d'infléchir les décisions politiques.

– Des think-tank pour muscler les argumentaires :

- Iddri : L'Institut du développement durable et des relations internationales reconnu d'utilité publique, est un institut de recherche sur les politiques dont l'objectif est d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de

compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale.

- Solagro : propose une démarche singulière au sein de laquelle accompagnement de réalisations, prospective, formation et recherche et développement s'alimentent et s'enrichissent mutuellement. Ce bureau d'études engagé modélise des politiques agricoles alternatives.
- Ipes Food, le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (Ipes-Food), fondé en 2014, est conduit par Olivier de Schutter, ancien rapporteur des Nations unies au droit à l'alimentation et qui joue un rôle essentiel dans le lien entre expertise et plaidoyer au niveau européen. Associant le savoir de plusieurs disciplines scientifiques avec l'expérience de la société civile et des mouvements sociaux, Ipes-Food produit des analyses indépendantes et rigoureuses sur les réformes nécessaires à la construction de systèmes alimentaires durables.
- Arc2020 : site d'information essentiel sur les tenants et les aboutissants des négociations européennes touchant les secteurs alimentaire, agricole et rural, d'autant plus utilisé par les acteurs que le processus décisionnel devient opaque.

– Des plateformes d'organisations menant un plaidoyer pour la réforme des politiques publiques :

- Good Food Good Farming (GFGF) : plateforme européenne de la société civile alternative pour une autre PAC. Initiative commune entre plusieurs associations et ONG : Friends of the Earth Europe, Slow Food, Via Campesina, Bird Life, Meine Landwirtschaft, Pour une autre PAC et d'autres.
- Pour une autre PAC : plateforme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action, en vue de la refonte de la politique agricole commune (PAC).
- IFOAM : fondée en 1972 en France, IFOAM Organics International est la seule organisation internationale qui chapeaute le monde de l'agriculture biologique, réunissant un large éventail d'acteurs.

– Des organisations paysannes :

- Uniterre : organisation paysanne de quelque 1000 membres dont 700 à 800 familles paysannes. Fondée en 1951, Uniterre cherche à développer un vaste mouvement paysan et citoyen autour des questions agricoles et alimentaires en défendant une agriculture paysanne rémunératrice, diversifiée et proche de la population et le concept de souveraineté alimentaire.
- Via Campesina : mouvement international qui défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité. La Via Campesina représente plus de 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans-terre, de femmes et de

jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles.

– Un audit sur les formations supérieures aux métiers de la transition agroécologique :

L'agroécologie est de manière croissante le fait de néoruraux, ne serait-ce que pour des raisons démographiques. La formation de ces néopaysans et des accompagnateurs de l'agroécologie constitue un enjeu émergent auquel la Fondation souhaite contribuer. Elle a confié à Civam bio Pays Basque un audit de ces formations.

3. CONSOM'ACTEURS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Face à l'hégémonie des acteurs des filières au détriment des acteurs du territoire, des organisations civiques et des collectivités locales œuvrent pour une re-territorialisation de l'agriculture dans une perspective de subsidiarité économique visant à produire localement avant d'importer.

- En matière de consommation engagée, le réseau des Amap en France, qui regroupe les associations producteurs/consommateurs, et l'association faitière internationale Urgenci.
- Dans le domaine de l'évolution de la commande des villes, la plateforme internationale Eating City, centre de référence sur la réflexion autour des politiques alimentaires et sur la nécessité de redonner une place centrale au travail de l'Homme.
- Alliance Slow Food des cuisiniers et Université des sciences et pratiques gastronomiques (USPG) : la gastronomie et la restauration ont des impacts très importants mais toujours sous-estimés sur de nombreux secteurs de notre société. L'Alliance est une communauté de cuisiniers créée en février 2016 en lien avec le mouvement international Slow Food.
- Les Pieds dans le plat : composé de cuisiniers et de diététiciens, le collectif Les Pieds dans le plat s'inscrit dans une démarche de promotion d'une alimentation saine et accessible à toutes et à tous. Depuis plus de 10 ans, ils interviennent dans toute la France en tant qu'experts techniques pour accompagner la mise en place de projets alimentaires durables.

Répartition du budget entre les partenaires

P02 – Systèmes alimentaires durables territorialisés	732 kCHF	9,1 %
Terre de Liens	133,1 kCHF	18,2 %
Réseau Semences Paysannes	112,6 kCHF	15,4 %
Urgenci/Amap	71,9 kCHF	9,8 %
aGter	66,6 kCHF	9,1 %
Arc 2020	41 kCHF	5,6 %
Uniterre	39,8 kCHF	5,4 %
Association Risteco (Eating City)	30,8 kCHF	4,2 %
Collectif les pieds dans le plat - CPP	27,2 kCHF	3,7 %
European Coordination Via Campesina Europe	25,6 kCHF	3,5 %
Les Chemins pour la Terre Via Campesina international	25,6 kCHF	3,5 %
DNR Umwelt und Entwicklung (Good Food Good Farming)	20,5 kCHF	2,8 %
Ipes Food	20,5 kCHF	2,8 %
Institut du développement durable et des relations internationales - Iddri	20,5 kCHF	2,8 %
Solagro	20,5 kCHF	2,8 %
Biharko Lurraren Civam	19,6 kCHF	2,7 %
Alliance slow food des cuisiniers France	15,4 kCHF	2,1 %
Université des Sciences et des Pratiques Gastronomiques USP	15,4 kCHF	2,1 %
Pour une autre pac	15,4 kCHF	2,1 %
IFOAM Organics International	10,2 kCHF	1,4 %

Programme 3. Territoire et biorégionalisme

Ce programme représente 9 % des dons de la Fondation et s'articule autour de quatre axes.

1. POLITIQUES TERRITORIALES DE LA TRANSITION

Les collectivités locales constituent des espaces pour passer des bonnes pratiques aux bonnes politiques publiques de la transition. Trois types d'acteurs interagissent : les collectivités territoriales (élus locaux/agents territoriaux), les collectifs de citoyens organisés à l'échelle locale et les organisations qui les mettent en réseau aux niveaux régional ou national. La Fondation encourage la convergence de ces acteurs pour construire avec l'aide de la recherche un corpus et une communauté de la transition territoriale.

Au-delà du terreau francophone de la Fondation, l'échelle européenne reste un horizon indispensable pour repérer les meilleures pratiques des villes en transition, les comparer et essayer de les transposer dans des contextes institutionnels différents.

- Citégo est un think-and-do-tank qui accompagne la transition des territoires en confrontant les expériences issues de différents réseaux et en décloisonnant les pratiques professionnelles.
- La Fabrique des transitions constitue une alliance d'acteurs et de réseaux unis par la conviction que les territoires sont des acteurs majeurs vers des sociétés durables.
- Transiscope, projet né en 2015 au moment de la COP 21 de Paris, propose un outil commun qui exploite les bases de données recensant les lieux et groupes engagés dans la transition.

2. TERRITOIRES RURAUX, PÉRI-URBAINS ET ALTERTERRITOIRES

La ruralité doit sortir d'une subordination autant culturelle qu'économique aux pôles urbains et affirmer sa spécificité dans le cadre de la transition territoriale.

- Centre d'écodéveloppement de Villarceaux : il anime à Villarceaux, territoire rural propriété de la Fondation, un pôle de réflexion et d'information sur la contribution de l'agriculture et des espaces ruraux à la transition écologique.
- Forum Synergie : organisation qui travaille à structurer les mouvements ruralistes au niveau européen et porte un plaidoyer au niveau des institutions.

3. MOBILITÉ

Les transports représentent presque un tiers de la consommation d'énergie mondiale et environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Or, le domaine des transports est le parent pauvre de la transition énergétique. Alors que dans toute une série de domaines, les économies d'énergies se traduisent par des baisses de consommation, les transports restent très orientés vers les énergies fossiles et caractérisés par la croissance de la consommation. Outre la question de la nécessaire réduction des déplacements, une transition équitable impliquera aussi un partage de la mobilité. C'est un point aveugle notamment pour les classes aisées qui pratiquent une hypermobilité et qui peinent à résoudre la contradiction entre responsabilité et goût du voyage. Pour les classes laborieuses, contraintes à des déplacements domicile-travail toujours plus importants, c'est un point économiquement crucial. Pour les personnes et les groupes sociaux exclus de l'emploi formel (migrants, sans-abris, victimes de racisme...), l'accès aux transports est un enjeu de droits fondamentaux, car pouvant aboutir, de facto, à leur exclusion des centres urbains et autres espaces d'exercice de la citoyenneté.

- Association Must (Mobilités et usages soutenables du territoire) : l'association, adossée à l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne) cherche à faciliter le lien entre des organisations et la recherche sur la mobilité en vue d'échanger les bonnes pratiques et de renforcer le plaidoyer.
- Stay Grounded/Periskop : réseau qui travaille à la diminution du transport aérien.
- Réseau Action climat : le réseau fédère les organisations françaises impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable. Le réseau travaille notamment à donner un nouvel élan au transport ferroviaire en France et en Europe.

La Fondation reste par ailleurs en phase exploratoire sur ce thème.

4. DROIT À LA VILLE ET CONSTRUCTION SOCIALE DE L'HABITAT

La métropolisation couplée à un recul des politiques sociales de l'habitat a conduit à une profonde crise du logement comme au sentiment de dépossession des habitants de la gestion de leurs quartiers. La Fondation souhaite soutenir les deux réponses que sont la construction sociale de l'habitat et l'affirmation d'un droit effectif à la ville.

– Parmi les acteurs de la construction sociale de l'habitat, la Fondation soutient :

- UrbaMonde : association de professionnels et d'universitaires en lien avec les grands réseaux (HIC, Slum Dwellers International...) qui anime la plateforme internationale «Production sociale de l'habitat» et co-organise avec les réseaux un prix annuel visant à populariser la notion de production sociale de l'habitat.
- Habitat Participatif France : fédération des initiatives d'habitat participatif. Outre l'accompagnement technique de ses membres, HPF est interlocuteur du gouvernement et de la caisse des dépôts et mène un plaidoyer en faveur de l'habitat participatif. HPF est en lien avec ses homologues en Belgique, Allemagne, Italie et Espagne.
- Habitat et participation : association belge professionnelle d'accompagnement des projets de participation en matière d'habitat. Elle gère le site Mappemonde de l'habitat effectuant en lien avec les acteurs la capitalisation des actions participatives en matière d'habitat et d'urbanisme.

– Parmi les acteurs du droit à la ville, la Fondation soutient :

- Planning/Aitec : dont le partenariat vise à développer un plaidoyer national sur le droit à la ville (sous convention, mais pas de versement en 2022).
- La coalition européenne pour le droit au logement et à la ville : le soutien à la coalition s'inscrit dans une perspective de résistance contre la financiarisation des villes et en faveur de la constitution des réseaux trans-localistes capables d'articuler des luttes locales de collectifs d'habitants avec les politiques européennes et nationales qui déterminent le développement urbain et les conditions d'accès au logement en général.

Répartition du budget entre les partenaires

P03 – Territoire & biorégionalisme	719 kCHF	9 %
Centre d'écodéveloppement de Villarceaux - Cev	184,3 kCHF	25,6 %
La Fabrique des Transitions	82,4 kCHF	11,5 %
Citego association	82,4 kCHF	11,5 %
UrbaMonde	61,4 kCHF	8,5 %
Coalition europ. d'action pour le droit au logement et à la ville – CEA	61,4 kCHF	8,5 %
Periskop	58,7 kCHF	8,2 %
Habitat et Participation	41 kCHF	5,7 %
Habitat Participatif France	41 kCHF	5,7 %
Réseau Action Climat – Rac	39,3 kCHF	5,5 %
Association Mobilités et Usages Soutenables du Territoire – Must	30,9 kCHF	4,3 %
Association de soutien à Transiscope	20,6 kCHF	2,9 %
Forum Synergies	15,4 kCHF	2,1 %

Programme 4. Économie écologique

Ce programme représente 16,8 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. RÉFORMER LA PENSÉE SOCIO-ÉCONOMIQUE – APPROCHES MACROÉCONOMIQUES

La critique théorique du système capitaliste et de sa phase néolibérale est ancienne, abondante et plurielle, de Marx à Piketty en passant par les précurseurs de la décroissance (Thoreau, Illich, Elull...). Cependant il n'existe pas à l'heure actuelle de théorie macroéconomique aboutie d'une gouvernance écologique et sociale.

- L'Institut Veblen est l'acteur pivot de l'action de la Fondation. Sa vocation est de « participer à la réforme de la pensée économique en assurant la promotion des principes d'une économie sociale et écologique adaptée aux enjeux du développement durable » avec trois axes principaux de travail : renouveler la pensée économique, encourager des politiques publiques qui soutiennent réellement la transition écologique, intégrer des savoirs techniques venant des secteurs concernés.
- Friends of the Earth Europe : les Amis de la Terre Europe (FoEE) constituent le plus grand réseau environnemental en Europe.
- Finance Watch : sa mission consiste à renforcer la voix de la société et à la faire peser dans les réformes du système financier. Cela implique notamment de

sensibiliser aux conséquences des pratiques du secteur bancaire en matière de crédit et de création monétaire, de réduire le niveau global de financiarisation de la société et de construire un système financier axé sur l'investissement durable.

- *Alternatives économiques* : magazine mensuel traitant des questions économiques et sociales, qui a pour objectif de présenter et diffuser à la fois des théories critiques de la pensée économique dominante et des analyses critiques de l'actualité économique.
- Bürgerbewegung Finanzwende e.V. (Mouvement citoyen pour la transition écologique dans la finance) : il a été créé en juillet 2018 dans le but de former un contrepoids citoyen au lobby financier.
- Exploring Economics - PEPS-Économie : mouvement de jeunes économistes/étudiants engagés dans la défense du pluralisme dans l'enseignement de l'économie.
- Mouvement international pour la décroissance : il a pour objectif de rompre avec les discours de croissance et de consumérisme, de réactiver la réflexion autour de projets alternatifs pour un après-développement, de promouvoir la réflexion autour des valeurs d'autonomie, de démocratie, de justice, de solidarité, de liberté et d'égalité, et de développer un cadre théorique et interprétatif pour les mouvements de la transition écologique.

2. ESS, MONNAIES LOCALES, COMMUNS, RESSOURCES – APPROCHES MICROÉCONOMIQUES

– **L'Économie sociale et solidaire (ESS)** plonge ses racines au XIX^e siècle dans la critique sociale du capitalisme. C'est en terme de réalité économique le mouvement le plus puissant et le plus structuré même s'il est traversé par de nombreux courants et pas mal de contradictions.

- Après-VD : La Chambre de l'économie sociale et solidaire vaudoise s'engage pour soutenir et développer une économie à visage humain et respectueuse de l'environnement dans le canton de Vaud. En conséquence, elle se concentre sur le développement d'activités et de services visant à promouvoir l'ESS et ses membres.
- Mouvement pour l'économie solidaire (MES) : créée en 2002, l'association est issue d'une continuité de regroupements d'acteurs qui inscrivent leurs actions dans une démarche économique alternative et solidaire. Promoteurs d'une citoyenneté économique, ils revendiquent leur volonté de concevoir l'économie comme un moyen au service d'un projet de société fondé sur des valeurs de solidarité, de partage et de réciprocité.
- Ripess-Europe: regroupe les organisations européennes régionales, interrégionales, nationales ou sectorielles de l'économie sociale et solidaire. Il s'inscrit comme partie prenante du mouvement social. Ses objectifs sont de rendre visibles les réseaux, les acteurs et les expériences de l'économie solidaire, de partager les expériences et les bonnes pratiques, de développer une intelligence collective et de construire une voix commune.
- Ripess-International: réseau mondial de réseaux continentaux engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire.

– **De nombreuses expériences locales et régionales de monnaies complémentaires** témoignent aujourd'hui de la vivacité de l'innovation sociale et économique dans une approche de proximité. L'enjeu est de faire de ces différents éléments le socle d'une stratégie de développement réussie au niveau national, afin de créer en Europe un exemple de dynamique collective de développement de monnaies locales citoyennes.

- Mouvement SOL, Institut des monnaies locales et Lokavaluto : ces trois acteurs ont engagé une démarche commune vis-à-vis de la Fondation qui, en les soutenant dans le cadre d'une convention commune, espère un impact cohérent sur quatre enjeux prioritaires pour les monnaies locales et complémentaires : consolidation du réseau (fédération), plaidoyer politique, formation technique, infrastructures technologiques.

– **Les communs** proposent une conception mutualiste de la gestion de ressources de production essentielles, qu'elles soient naturelles (comme la terre ou l'eau), semi-naturelles (comme la biodiversité) ou culturelles (arts, numérique).

- Remix the commons : think-tank français contribuant à la promotion des communs au niveau national et européen à travers sa participation à l'assemblée européenne des communs.

– **Économiser les ressources naturelles est devenu un enjeu majeur. L'idée d'économie circulaire** a été promue avec trois niveaux : réutiliser, réparer, recycler. Le recyclage de matériaux qui était le mode dominant montre de sérieuses limites. Le recyclage est limité, son coût énergétique élevé. Ce qui amène de plus en plus les acteurs à mettre l'accent sur la réutilisation et la réparation.

- Réseau national des ressourceries : la crise sanitaire a mis en lumière le besoin urgent d'appuyer la transition écologique et sociale. Ces principes sont défendus par les associations du réemploi solidaire depuis plus d'un demi-siècle. Elles luttent contre la surproduction de déchets et offrent une alternative pour une consommation responsable tout en œuvrant pour les plus précaires.
- Réseau Compost citoyen (RCC) : association créée en 2009 représentant la filière de prévention/gestion de proximité des biodéchets au niveau national.
- Zéro Waste : association citoyenne fondée en 1997 qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources.

3. TRAVAILLER ET CONSOMMER AUTREMENT

– **Le niveau de consommation actuel des pays occidentaux épuise les ressources de la planète** tout en privant les pays moins fortunés et les générations futures de ce dont elles auraient besoin pour vivre. Cela a des conséquences sur l'environnement et la nature, mais aussi sur la santé, sur la cohésion sociale et la culture.

En résumé, il s'agit de : 1. mieux et moins produire ; 2. mieux consommer (acheter moins et local, ne pas gaspiller, utiliser plus longtemps) ; 3. mieux jeter (recycler, réutiliser, réparer).

- Halte à l'obsolescence programmée (HOP) : née en 2015, HOP est une association engagée contre le prêt-à-jeter qui agit en faveur de la durabilité et de la réparabilité.

– **Une redéfinition profonde du travail et du revenu** est en cours, notamment en lien avec les réflexions sur l'égalité salariale femmes-hommes, le revenu de base, le revenu de transition écologique, la définition d'un travail décent et de bonnes conditions de travail, le salaire minimal ou vital, la défense des droits des

travailleurs (à l'heure de l'ubérisation), la robotisation du travail, la critique des « bullshit jobs », la flexibilisation (24h/24, 7j/7), l'accès au marché du travail des populations fragilisées, la valorisation des métiers du care, la transition sociale et écologique.

- Mouvement français pour le revenu de base : né en mars 2013 à l'occasion de l'initiative citoyenne européenne, le MFRB s'est donné pour mission de promouvoir le revenu universel dans le débat public, jusqu'à son instauration.
- ATD Quart Monde : ce réseau international de lutte contre la pauvreté part du constat que « les plus pauvres sont les moins responsables de la dégra-

vation de l'environnement et du changement climatique, mais sont les plus affectés par leur violence ». ATD Quart Monde est par ailleurs impliqué dans le projet de territoires zéro chômeurs qui lie emploi et activités territorialisées.

- Ceras : soutien ponctuel sur l'organisation d'une conférence à l'Unesco sur l'avenir du travail dans la transition.

La Fondation mène en outre un travail de prospective sur le partage du travail et du revenu et l'articulation avec les mutations nécessaires de l'action syndicale.

Répartition du budget entre les partenaires

P04 – Économie Écologique	1347 kCHF	16,8 %
Institut Veblen	235,5 kCHF	17,5 %
Remix The Commons	121,9 kCHF	9,1 %
Ripess Europe	112,6 kCHF	8,4 %
Ripess Intercontinental	92,2 kCHF	6,8 %
Mouvement Sol	86,1 kCHF	6,4 %
Bihar Institut des Monnaies Locales	65,5 kCHF	4,9 %
Mouvement pour l'économie solidaire - Mes	60,4 kCHF	4,5 %
Lokavaluto	60,3 kCHF	4,5 %
Chambre de l'Économie sociale et solidaire Apres-Vaud	55,4 kCHF	4,1 %
Alternatives Economiques	51,5 kCHF	3,8 %
Reseau National des Ressourceries - RnR	51,3 kCHF	3,8 %
Finanzwende Recherche gGmbH	51,2 kCHF	3,8 %
Reseau Compost Citoyen	41,1 kCHF	3 %
Zero Waste France	41,1 kCHF	3 %
Atd Quart Monde	41 kCHF	3 %
Friends of the Earth Europe	41 kCHF	3 %
Finance Watch	30,8 kCHF	2,3 %
Forderverein Wachstumswende e.V. (mouvement international pour la décroissance)	30,7 kCHF	2,3 %
Halte à l'Obsolescence Programmée - Hop	30,7 kCHF	2,3 %
Ceras	20,6 kCHF	1,5 %
Mouvement Français pour un Revenu de Base - MFRB	15,5 kCHF	1,1 %
Peps Economie	10,3 kCHF	0,8 %

Programme 5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

Ce programme représente 7,4 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. LA DÉMOCRATIE TECHNIQUE ET LA MAÎTRISE SOCIALE DES INNOVATIONS TECHNIQUES

La Fondation soutient depuis des années la veille citoyenne sur les technologies : a) sur les biotechnologies qui touchent à l'ensemble complexe de la biodiversité, de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire; b) sur les nanotechnologies qui sont considérées comme un très important marché à investir et qui concernent de nombreux secteurs (militaire, médecine, alimentation, textile, cosmétique, etc.); c) sur le nucléaire dont la question de la sécurité, fortement relancée depuis l'accident de Fukushima, est devenue de plus en plus aiguë au fur et à mesure que les centrales vieillissent.

- Inf'OGM : a pour objectif de synthétiser, vérifier, clarifier, contextualiser, traduire en français et diffuser toute l'actualité pertinente liée aux OGM.
- StopOGM - Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique.
- Avicenn : propose une veille d'information citoyenne, pluraliste, ouverte aux personnes de la société civile concernées par l'essor des nanosciences et nanotechnologies.
- Nuclear Transparency Watch : il s'agit de prévenir et d'anticiper afin de réduire la probabilité d'un accident nucléaire majeur en Europe.

2. LA RESPONSABILITÉ DES CHERCHEURS ET DES INGÉNIEURS

La prédominance du modèle technicien érigé comme universel engendre des inégalités sociales et environnementales à l'intérieur des pays et au niveau international. Au sein de ce modèle, les chercheurs et les ingénieurs, concepteurs maîtres d'œuvre de la technique ont une responsabilité particulière. Il s'agit d'orienter cette responsabilité vers l'intérêt général.

- Association Sciences citoyennes : a notamment pour objectif de réunir des chercheurs scientifiques critiques et des « profanes » engagés dans des luttes sociales, médicales, environnementales, agricoles,

climatiques souvent en lien avec la techno-science dominante et l'expertise officielle; appuie la constitution d'un tiers-secteur scientifique; soutient la stimulation de la liberté d'expression et de débat dans la communauté scientifique; promeut l'élaboration démocratique des choix scientifiques et techniques, soutient des lanceurs d'alerte et le principe de précaution.

- Critical Scientists Switzerland (CSS) : promeut le principe de précaution et un discours critique et contradictoire dans le débat scientifique; souhaite établir un contre-pouvoir scientifique et donner une voix aux lanceurs d'alerte; questionne le modèle de pensée dominant qui propose une vision purement technique du progrès et le processus de validation du processus d'innovation technologique comme moteur de la croissance économique.
- ENSSER – réseau européen des chercheurs pour la responsabilité sociale et environnementale: a pour but de soutenir et de protéger une recherche scientifique critique et indépendante.
- Sciences Critiques: associe penseurs, journalistes et citoyens pour décrypter les controverses scientifiques contemporaines et, plus généralement, pour éclairer la compréhension du « monde des sciences ».
- Ingénieurs sans frontières: fédération composée d'une trentaine d'associations dont une vingtaine de groupes locaux implantés dans 60 écoles d'ingénieurs françaises. ISF anime aussi des groupes thématiques d'ingénieurs en activité. Le réseau questionne et rappelle la responsabilité sociale et citoyenne de l'ingénieur.

3. LES APPROCHES LOW-TECH / TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES

Les préoccupations sociales et écologiques ont conduit à la promotion du concept de low-tech ou basse technologie. Par opposition aux high-tech, il s'agit d'un ensemble de techniques qui cherchent à être simples, bien pensées, bien dimensionnées et réparables, peu gourmandes en énergie, de fabrication plus locale, plus proche de l'artisanat que de la production industrielle et favorisant l'emploi local.

- Atelier paysan: plateforme francophone des technologies agricoles appropriées à l'agroécologie paysanne.

Répartition du budget entre les partenaires

P05 – Démocratie technique, techniques écologiques & low-tech	590 kCHF	7,4 %
Sciences Citoyennes	161,4 kCHF	27,3 %
Inf'Ogm	102,4 kCHF	17,3 %
L'Atelier Paysan	60,2 kCHF	10,2 %
Ingénieurs sans frontières	51,2 kCHF	8,7 %
Nuclear Transparency Watch	51,2 kCHF	8,7 %
Ensser	51,2 kCHF	8,7 %
ASGG - Stop Ogm	30,8 kCHF	5,2 %
Avicenn	30,7 kCHF	5,2 %
Critical Scientists Switzerland	30,7 kCHF	5,2 %
Sciences Critiques	20,5 kCHF	3,5 %

Programme 6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables

Ce programme représente 9,4 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES

Des organisations combattent les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers et cherchent à défendre les communautés victimes de crimes économiques. Leur objectif consiste à responsabiliser les acteurs économiques et notamment les maisons mères et les entreprises donneuses d'ordres des multinationales qui violent les droits humains et provoquent des dommages environnementaux. Les organisations de la société civile maîtrisent de mieux en mieux les outils de *soft law* et de *hard law*, elles savent les combiner pour initier des recours, organiser des campagnes.

- Sherpa : sa mission consiste à combattre les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers et de défendre les communautés victimes de crimes économiques.
- Les Amis de la Terre France : réseau dont la priorité consiste à protéger l'environnement, le climat et défendre les droits humains.

- Action Aid Peuples solidaires : cette association a pour priorités la dignité au travail, l'encadrement des pratiques des entreprises multinationales pour qu'elles assument leur responsabilité sociale et sociétale et cessent de violer les droits humains, la souveraineté alimentaire et le développement, les droits des femmes.
- Oxfam France : elle a pour objet de développer et soutenir des activités de lutte contre les inégalités et pour la justice fiscale.

2. REPORTING, LOBBYING, ANALYSE DES COÛTS SOCIÉTAUX

L'enjeu de l'expertise et de l'information concernant les entreprises est fondamental, que ce soit sur les questions de reporting, de réalité des coûts sociétaux, de communication commerciale de l'entreprise. Face aux multinationales, les batailles de l'information sont tout aussi importantes que celles visant à les soumettre à des régulations contraignantes ou à la sanction des juges.

- Corporate Europe Observatory (CEO) : cette association de recherche et de plaidoyer documente et conteste l'influence disproportionnée des entreprises privées et de leurs lobbyistes sur les processus décisionnels de l'Union européenne. Elle joue un rôle de prescripteur (pour les médias) sur ces thèmes. Groupe de chercheurs.
- Observatoire des multinationales/Altermédias : l'Observatoire est porté et créé par Altermédias, une association de journalistes et d'experts qui porte également le journal *Basta*. Principale action : veille sur les multinationales, information et animation

d'un réseau européen des observatoires des multinationales (avec CEO et d'autres) : le réseau ENCO (European Network of Corporate Observatory) CEO.

- Le Bureau d'analyse sociétale et d'information citoyenne (Basic) : coopérative SCIC, chercheurs et experts, partie recherche et développement, sensibilisation, création d'observatoires des filières et partie bureau d'études sur les coûts sociétaux, chaînes de valeurs, etc.
- Frank Bold : organisation de juristes et d'experts qui travaillent sur la régulation des multinationales et la transparence des entreprises dans une perspective de transition. L'organisation mène des travaux de recherche et de plaidoyer au niveau européen. Elle a créé et anime l'Alliance pour la transparence des entreprises. Elle est aussi membre de la coalition European Corporation for Corporate Justice (ECCJ).
- Résistance à l'agression publicitaire : l'association a pour objet principal de lutter contre les effets négatifs, directs et indirects, des activités publicitaires sur l'environnement et les citoyens. Elle mène des actions de mobilisation et des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation sur la régulation de la publicité et des écrans.
- Le réseau SPIM/CODE: le Système publicitaire et information des multinationales est porté par les Amis de la Terre, le Rap et Communication sans frontières. Il a permis la création d'un collectif composé par le Rap, Les Amis de la Terre, Hop, Zero Waste France, Institut Veblen, Foodwatch pour mener un travail commun sur la communication commerciale des entreprises (rapport Big Corpo).

3. ÉTENDRE LE COMMERCE ÉQUITABLE À L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

Pour construire des alternatives économiques, il faut repenser un écosystème commercial mondial qui ne soit pas déterminé et limité par la primauté du bénéfice des actionnaires sur toutes les autres formes de valeurs sociales et environnementales. Il faut aussi renforcer les structures démocratiques qui permettent de faire progresser les droits de l'Homme, du travail et de l'environnement, y compris les services de base universels.

- ReAct (Réseau pour l'action collective transnationale) : ce réseau cherche à décloisonner les luttes syndicales à toutes les échelles en favorisant les convergences avec les mouvements sociaux/citoyens, les chercheurs, les ONG et acteurs associatifs dans le but de transformer durablement notre système productif.
- AchAct-Clean Clothes Campaign (CCC) : cette campagne internationale est dédiée à l'amélioration des conditions de travail et à l'autonomisation des travail-

leurs dans les industries mondiales de l'habillement et du vêtement et de la chaussure de sport.

- Collectif Repenser les filières : ce collectif réunit les acteurs de la société civile experts des questions relatives à la chaîne de valeur et de l'autonomisation des travailleurs et des communautés locales face aux intérêts économiques de la mondialisation. Le collectif cherche à mieux comprendre les problèmes systémiques qui permettent aux entreprises d'agir en toute impunité et d'enfreindre les lois nationales et les normes internationales protégeant les droits de l'Homme, le droit du travail et l'environnement. (coordination par Banana Link, ReAct et FTAO).
- Fair Trade Advocacy Office (FTAO) : la FTAO est un think-tank né d'une initiative conjointe de Fairtrade International, de l'Organisation mondiale du commerce équitable et de l'Organisation mondiale du commerce équitable en Europe. La FTAO regroupe les deux plus grands réseaux de commerce équitable, fédérant ainsi les acteurs du commerce équitable autour d'un agenda de plaidoyer commun : sur les politiques de l'UE et la contribution de l'UE aux politiques mondiales.
- Commerce équitable France : ce collectif réunit depuis vingt ans les principaux acteurs français du commerce équitable. Il a pour objectif de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.
- Banana Link : coopérative à but non lucratif (loi britannique), fondée en janvier 1996 et basée à Norwich (UK). Banana Link mène campagne pour une production et un commerce justes et équitables de bananes et d'ananas fondés sur la durabilité environnementale, sociale et économique.
- SystExt (Systèmes extractifs et environnements) : cette association se concentre sur l'industrie minière et ses impacts humains, sanitaires, sociaux et environnementaux.

Répartition du budget entre les partenaires

P06 – Régulation des entreprises transnationales et filières durables	751 kCHF	9,4 %
Banana Link	78,8 kCHF	10,5 %
FTAO - Fair Trade Advocacy Office	73,4 kCHF	9,8 %
Les Amis de la Terre	61,8 kCHF	8,2 %
Sherpa	61,8 kCHF	8,2 %
Bureau Satori - Le Basic	59,5 kCHF	7,9 %
ReAct	52,7 kCHF	7 %
Communication et Démocratie - Code	41,2 kCHF	5,5 %
ActionAid France / Peuples solidaires	41,1 kCHF	5,5 %
Commerce Equitable France	41,1 kCHF	5,5 %
AchAct	41 kCHF	5,5 %
SysText	41 kCHF	5,5 %
Corporate Europe Observatory	41 kCHF	5,5 %
Observatoire des multinationales	39,4 kCHF	5,2 %
Résistance à l'Agression Publicitaire - Rap	30,7 kCHF	4,1 %
Oxfam France	30,9 kCHF	4,1 %
Frank Bold	15,4 kCHF	2 %

Programme 7. Démocratie et État de droit

Ce programme représente 10 % des dons de la Fondation et s'articule autour de cinq axes.

1. RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, LIBERTÉS PUBLIQUES ET CONTRE-POUVOIRS CITOYENS

Des associations et collectifs documentent les atteintes subies par la société civile, alertent sur la situation du monde associatif et mènent un plaidoyer actif pour les libertés associatives et contre la réduction des associations à des dimensions économiques ou de services para-publics. Ils défendent la contribution des associations à la définition de l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

- Le Collectif des associations citoyennes (CAC) assure la veille, l'alerte et le soutien mutuel pour les associations citoyennes. C'est aussi un lieu de débat et de réflexion commune. Il lutte contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défend la contribution des associations à l'intérêt

général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

- VoxPublic est une association française créée en 2016 qui a pour but de soutenir et d'accompagner les initiatives citoyennes lorsque celles-ci visent à influencer les politiques publiques pour réduire les injustices sociales, les discriminations et les pratiques de corruption.
- La Quadrature du Net promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique. L'association lutte contre la censure et la surveillance, que celles-ci viennent des États ou des entreprises privées. Elle questionne la façon dont le numérique et la société s'influencent mutuellement.

2. INFORMATION POUR LA DÉMOCRATIE

Pas de démocratie sans une information de qualité et des médias indépendants du pouvoir politique et économique. Face au déficit démocratique, à la montée des populismes et aux enjeux de transition écologique et sociale, les journalistes, les médias et les maisons d'édition jouent un rôle fondamental pour qu'existent une biodiversité essentielle, un journalisme d'investigation indépendant, une information de qualité pour offrir à chacun des outils pour sa propre émancipation

intellectuelle, redonner aux citoyens des leviers pour être acteurs du changement social et contribuer ainsi à la vitalité de la démocratie et de l'engagement social.

- L'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI) : ce réseau international de 750 maisons d'édition présentes dans 55 pays dans le monde œuvre en faveur de la bibliodiversité.
- Arena for Journalism in Europe : cette organisation vise à développer la recherche sur le journalisme d'investigation, à favoriser les collaborations entre médias et journalistes d'investigation en Europe et est un lieu d'incubation de projets collectifs.
- La Maison des médias libres : cette association, créée en mars 2021, a pour but d'accompagner le projet, présent et à venir, d'une Maison des médias libres, à Paris, destinée à réunir dans un même lieu des médias partageant les mêmes valeurs d'indépendance, de transparence et de citoyenneté.

3. NOUVELLES FORMES D'ACTION : ACTIONS JURIDIQUES, DÉSŒBÉISSANCE CIVILE ET NON-VIOLENCE

Les organisations de la société civile utilisent divers modes d'action pour faire face à ce rétrécissement de l'espace public. De l'action juridique à la désobéissance civile ou autres formes d'actions non-violentes, les organisations sont ces « forces imaginantes du droit » dont parle Mireille Delmas-Marty.

- Amicus Curiae : cette association de droit belge AISBL se consacre à un travail d'information, d'étude et d'analyse sur la mondialisation du droit. L'association développe notamment une radio et des travaux universitaires.
- Modus Operandi : créée en 2006 à Grenoble, l'association développe une approche constructive du conflit. Elle a pour objectif d'intervenir dans des situations de violence (directe, structurelle, épistémique) avec les personnes concernées par ces violences, de rendre visibles ces situations de violence, d'ouvrir des espaces de parole et des arènes.
- Centre pour l'action non-violente (Cenac) : il a pour but de promouvoir la non-violence en Suisse romande. Ses mots clés : informer, former, sensibiliser et accompagner.
- Non-violence XXI : cette association française collecte des dons et des legs depuis 2001 dans le but de financer des projets à caractère non-violent et de promouvoir concrètement la culture de la non-violence au XXI^e siècle en France et dans le monde. Elle regroupe aujourd'hui les principales organisations non violentes françaises.

4. LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Les lanceurs d'alerte, qui dévoilent abus et délits sociaux et écologiques, constituent des vigies de la société. Ils occupent une place importante pour rendre effective la régulation et lutter contre l'impunité. Leur statut doit être reconnu, ils doivent souvent être protégés, la qualité de la prise en compte de l'alerte constituant un indicateur de la santé démocratique.

- Whistleblowing International Network (WIN) : ce réseau international sur l'alerte qui réunit des organisations de la société civile spécialistes de l'alerte. WIN permet à ces organisations de combiner leurs forces avec celles d'autres acteurs clés afin de mener un plaidoyer au niveau national, régional et international pour la protection des lanceurs d'alerte et le suivi des alertes.
- La Maison des lanceurs d'alerte : organisation de la société civile, mise en place à l'initiative de 17 organisations s'engageant à œuvrer conjointement à la protection des lanceurs d'alerte en les accompagnant au quotidien et à plaider pour une amélioration de leur protection.
- Transparency International France : cette association a pour but de sensibiliser l'opinion aux effets dévastateurs de la corruption en travaillant avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre. Outre un travail de plaidoyer, elle apporte un soutien actif (juridique et moral) aux victimes ou témoins de faits de corruption et aux lanceurs d'alerte.
- Campax : organisation progressiste de campagne politique basée à Zurich. Campax s'engage en faveur d'une société solidaire, d'une économie durable et d'un environnement sain. Elle cherche à garder la démocratie ouverte en Suisse et à la développer. Campax a lancé la plateforme sur l'alerte Swissleaks en 2018 en vue de mener un plaidoyer pour une meilleure protection des lanceurs d'alerte en Suisse. L'organisation accompagne par ailleurs les lanceurs d'alerte.

5. MUNICIPALISME ET FÉDÉRALISME

L'échelon municipal est, par sa proximité, le plus à même de contribuer à une régénération démocratique en favorisant l'implication des citoyens. La Fondation appuie le renforcement du mouvement dit « municipaliste », apparu tout d'abord en Espagne à partir de 2008 dans le contexte de la grave crise économique, puis en Europe notamment en réaction aux gouvernements nationaux se réclamant de l'illibéralisme, ainsi qu'en France dans un contexte de croissance constante de la défiance vis-à-vis des institutions nationales et ce depuis deux décennies.

- Utopia : cette association créée en 2000 vise notamment à élaborer un projet de société solidaire, écologiquement soutenable et convivial dont l'objectif est le « buen vivir ».
- CommonsPolis: dans cette association de droit espagnol, le conseil d'administration et le comité socio-scientifique sont composés d'acteurs espa-

gnols et français du municipalisme et de la transition écologique. Le principal objectif de l'association est de contribuer à la mise en réseau des acteurs de la transition, du municipalisme et des communs, à la réflexion et à la diffusion du mouvement municipaliste en France, dans l'État espagnol et en Europe.

Répartition du budget entre les partenaires

P07 – Démocratie et État de droit	804 kCHF	10 %
Alliance Internationale des éditeurs indépendants	184,8 kCHF	23 %
Whistleblowing International Network	103,2 kCHF	12,8 %
Modus Operandi	102,4 kCHF	12,7 %
La Maison des Lanceurs d'Alerte	61,8 kCHF	7,7 %
La Quadrature du Net	51,2 kCHF	6,4 %
Amicus Curiae	41 kCHF	5,1 %
Non Violence XXI	41 kCHF	5,1 %
Mouvement Utopia	30,7 kCHF	3,8 %
Le Collectif des Associations Citoyennes	30,7 kCHF	3,8 %
VoxPublic	30,7 kCHF	3,8 %
Transparency International France	30,7 kCHF	3,8 %
CommonsPolis	30,7 kCHF	3,8 %
Campax	29,2 kCHF	3,6 %
Arena for Journalism in Europe	20,5 kCHF	2,5 %
Centre pour l'Action non violente Cenac	15,5 kCHF	1,9 %

Programme 8. Mouvements altermondialistes

Ce programme représente 8,6 % des dons de la Fondation et s'articule autour de deux axes.

1. LES RÉCITS DE LA TRANSITION

Les mouvements de l'écologie sociale voient se concurrencer des « grands récits », la plupart volontaristes, qu'il s'agisse du catastrophisme éclairé, du principe de responsabilité de Jonas, de la transition, de la décroissance ou de l'écoféminisme qui place au centre de son projet un dépassement de l'ordre patriarcal.

- Autour du 1^{er} mai est une association qui gère une base de données d'œuvres vidéo à caractère social

et environnemental au service des festivals de films engagés.

- Le récit collapsologue, au contraire des précédents, a une tonalité volontiers fataliste. Un courant se réclamant de la collapsologie s'est constitué avec dans l'espace francophone les figures de Pablo Servigne et Raphaël Stevens et l'institut Momentum, présidé par Yves Cochet.

2. CONSOLIDER LES MOUVEMENTS DE LA TRANSITION

La Fondation appuie la constitution de plateformes permettant la convergence des mouvements de la transition dans les pays francophones européens.

- En Belgique : en soutenant le réseau Transition issu des Amis de la Terre Belgique, Mycélium.
- En France, par la consolidation du rapprochement

entre le Crid, organisation fédérant les organisations clés de la solidarité internationale, Attac, organisation de membres centrale de l'altermondialisme et le Collectif pour une transition citoyenne (CTC), organisation fédérant les acteurs de la transition et dont le Crid et Attac sont membres. Mais aussi par l'appui à des organisations étudiantes (Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire).

- En Suisse, en appuyant d'une part le travail de mise en relation entamé par les Artisans de la transition et une convergence des acteurs romands dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne et l'Espace Dickens (P9).

Répartition du budget entre les partenaires

P08 – Mouvements altermondialistes	690 kCHF	8,6 %
Unil – Centre de compétences en durabilité – CCD	206,1 kCHF	29,9 %
Artisans de la Transition	103 kCHF	14,9 %
Collectif pour une Transition Citoyenne	72,1 kCHF	10,5 %
Attac	61,8 kCHF	9 %
Réseau Mycelium asbl	61,8 kCHF	9 %
Crid	51,5 kCHF	7,5 %
Autour du 1er mai	51,3 kCHF	7,4 %
Reses	41,2 kCHF	6 %
Institut Momentum	41,2 kCHF	6 %

Programme 9. Énergie et climat

Ce programme représente 7,8 % des dons de la Fondation et s'articule autour de trois axes.

1. MODÈLES ÉNERGÉTIQUES

Au lieu de prendre la transition énergétique comme une contrainte, les territoires peuvent donc s'en emparer comme d'une opportunité susceptible d'apporter des bénéfices notamment en termes de qualité de vie des citoyens, de création d'emplois et du développement économique local, d'amélioration de la situation financière des collectivités territoriales et de durabilité.

– Les promoteurs d'énergie « citoyenne » :

- Énergie partagée : elle apporte les compétences en matière de développement des énergies renouvelables relocalisées par les acteurs du territoire.
- Association suisse pour l'énergie citoyenne (Asec) : l'idée de l'Asec a vu le jour grâce au processus initié par plusieurs acteurs autour de l'énergie citoyenne en décembre 2018. L'association s'est constituée fin 2019 et travaille actuellement encore sur sa charte

de valeurs. L'idée est de lancer l'association publiquement en 2020. Les porteurs sont en lien avec Volte face et Énergie partagée.

– Les producteurs d'expertise et de recherches :

- NégaWatt France et Suisse : l'association rassemble des experts du domaine de l'énergie et est soutenue par plus de 1000 adhérents. Elle est surtout connue et reconnue pour les scénarios qu'elle produit et qui reposent sur trois piliers : la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- Global Chance : cette association de scientifiques et d'experts exerce l'essentiel de son activité dans les domaines de l'énergie et de la lutte contre l'effet de serre : sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, énergie nucléaire, effet de serre.

– Les porteurs de plaidoyer :

- Cler (réseau pour la transition énergétique) : cette association de protection de l'environnement fédère un réseau de près de 300 structures professionnelles réparties sur l'ensemble du territoire français.
- Paysages de l'après-pétrole (PAP) : le collectif PAP rassemble une soixantaine de spécialistes de l'aménagement de nationalité française et belge et couvre l'ensemble des compétences qu'appelle l'invention des territoires durables. Ce think-tank élabore des réflexions, des méthodes et des outils en s'appuyant sur des réalisations concrètes, et porte un plaidoyer visant à faire évoluer les politiques locales et nationales.

- Le Réseau action climat (RAC) : cette association spécialisée sur le thème des changements climatiques regroupe 21 associations. Depuis 1996, le RAC et ses associations membres œuvrent pour sensibiliser les décideurs et le grand public aux causes et impacts des dérèglements climatiques.

2. FORÊTS ET BIOMASSE

Que ce soit sous l'angle de la dégradation climatique, sous l'angle de la production d'énergies renouvelables ou sous l'angle du maintien de la biodiversité et de nos réserves d'eau douce, le constat central est que l'humanité doit protéger et renforcer ses forêts et que pour ceci (comme le souligne aussi le dernier rapport du Giec d'août 2019), la seule voie possible est la gestion durable des forêts.

- FERN - Pour une UE au service des peuples et des forêts: cette organisation européenne promeut la restauration de la forêt européenne et la gestion durable des forêts dans le monde, milite pour une plus forte régulation des activités ayant un impact sur la déforestation (bois, soja, minerai, pétrole...) et s'engage pour la protection des forêts en lien avec les droits humains.
- Canopée – forêts vivantes : l'association a émergé du besoin critique de construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France (et dans le monde). Canopée est une organisation de plaidoyer qui travaille étroitement avec les organisations professionnelles comme le Raf (Réseau des alternatives forestières) ou militantes comme SOS forêt. L'association promeut la gestion durable des forêts, alerte sur le déboisement, et fait un travail de plaidoyer pour changer la législation et les pratiques.
- Réseau des alternatives forestières (Raf) : il réunit et encourage les acteurs, professionnels ou non, d'une sylviculture écologiquement responsable et socialement solidaire et favorise l'émergence de nouveaux projets.
- Association française arbres champêtres et agroforesteries : l'Afac œuvre en faveur de la préservation, de la plantation et de la gestion des haies, des arbres champêtres et des systèmes agroforestiers. La fédération constitue un réseau professionnel solide et diversifié de structures disposant de compétences d'animation à la fois agricole et environnementale. Le réseau est devenu un porte-parole national incontournable des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie.

3. CLIMAT : MOUVEMENTS ET MOBILISATIONS

Depuis une dizaine d'années, on voit émerger une nouvelle génération de militants sur les enjeux du changement climatique qui bien souvent se coordonnent et agissent en dehors des ONG environnementales habituelles ou historiques. Considérant le changement climatique comme le combat existentiel et politique de leur génération, ils ont créé leurs propres mouvements sur des bases très participatives et pragmatiques qui accompagnent la montée en expertise, en visibilité et en efficacité de leurs membres et de leurs messages.

- Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale. Né à Bayonne en 2013, il s'est fondé sur deux constats. D'une part, le réchauffement climatique s'accélère, touche les populations les plus pauvres de la planète et menace à moyen terme les conditions de vie sur Terre. C'est maintenant qu'il faut agir pour nous éviter d'atteindre des seuils d'emballement climatique inarrêtables. D'autre part, des solutions existent et sont à portée de main, elles n'attendent que nous. Alternatiba veut les montrer, les renforcer et les développer pour changer le système, pas le climat!
- ANV-COP21 est un mouvement citoyen qui s'oppose aux projets et aux politiques contribuant au dérèglement climatique en recourant à des actions non-violentes et à la désobéissance civile. Fondé en 2015, il a été rendu célèbre notamment par ses actions de « fauchage de chaises » dans les banques et de décrochage du portrait présidentiel dans les mairies. Action non-violente COP21 constitue la branche « résistance » du mouvement Alternatiba.
- Climatestrike Switzerland Finance est une association suisse née des « grèves pour le climat » en Suisse, organisées par un mouvement de jeunesse décentralisé. Le mouvement exprime une prise de conscience du fait que « la politique » ne répond pas à la crise climatique et ne protège pas l'avenir de la jeunesse en 2019. L'association n'est liée à aucun parti ni à aucune autre organisation. Son but est de soutenir les activités du mouvement de la grève du climat en Suisse. Le mouvement a son propre dynamisme et est porté par des centaines de jeunes. Le mouvement de grève climatique se voit comme un mouvement de pression.
- Notre affaire à tous : cette organisation de juristes travaille à construire de nouvelles responsabilités juridiques en matière environnementale. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime écocide dans le droit international. Elle cherche à établir par la jurisprudence, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne une responsabilité de l'humain vis-à-vis de l'environnement.

Répartition du budget entre les partenaires

P09 – Énergie et Climat	627 kCHF	7,8 %
Association Suisse pour la protection du climat	105,1 kCHF	16,8 %
Alternatiba	53,8 kCHF	8,6 %
NegaWatt Suisse	50,1 kCHF	8 %
Fern	41 kCHF	6,5 %
NegaWatt association	41 kCHF	6,5 %
Réseau Action Climat - Rac	41 kCHF	6,5 %
Collectif Paysages de l'après pétrole	38,5 kCHF	6,1 %
All for Climate (Cler)	35,8 kCHF	5,7 %
Afac Agroforesterie	30,9 kCHF	4,9 %
Réseau Alternatives Forestières - Raf	30,8 kCHF	4,9 %
Energie Partagée Association	30,7 kCHF	4,9 %
Notre Affaire à Tous	30,7 kCHF	4,9 %
ASEC - Association suisse pour l'énergie citoyenne	30,7 kCHF	4,9 %
Canopée	30,7 kCHF	4,9 %
Action non Violente Cop21	20,6 kCHF	3,3 %
Global Chance	15,4 kCHF	2,5 %

Programme 10. Capitalisation, structuration de l'information et rencontres

Ce programme représente 12,4 % des dons de la Fondation et s'articule autour de quatre axes.

1. DOSSIERS THÉMATIQUES ET ESSAIS

La rédaction d'ouvrages de fond permet de structurer l'expertise de terrain, expertise vernaculaire, en analyse, et expertise à portée plus générale, notamment quand il s'agit de partir des bonnes pratiques de formuler de bonnes politiques. Les ouvrages sont par ailleurs également des outils de communication dont la diffusion permet à leur auteur d'accéder à des médias à plus forte audience.

- La Fondation soutient Ritimo, organisation historique de la solidarité internationale, qui met au centre de ses actions la question de l'information, accompagne les associations et la production de dossiers thématiques « Passerelles ».

- La Fondation, au travers de sa propre maison d'édition, les Éditions Charles Léopold Mayer, appuie la production d'essais, de manuels et de manifestes (textes courts) diffusés en librairie et promus auprès des médias francophones qui font aussi l'objet d'une diffusion gratuite.

2. ACCUEIL DES SÉMINAIRES (BERGERIE, DICKENS)

Rencontres, retraites et séminaires constituent des moyens privilégiés de renforcement des dynamiques de groupes, de la production commune et de l'appropriation. La Fondation accueille ses partenaires ou des organisations dont l'action rentre dans le cadre de ses orientations programmatiques :

- sur l'écosite de la Bergerie (France, Val d'Oise) pour des séminaires de grands groupes sur plusieurs journées;
- à l'espace Dickens (Lausanne) ou au 38 rue Saint-Sabin (Paris) pour des conférences ou des réunions au format plus restreint.

La FPH œuvre également directement au rapprochement des acteurs en provoquant et en organisant au besoin des rencontres.

3. APPUI INFORMATIQUE ET AUDIT POUR RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES

Le renforcement des capacités en matière d'informatique générale ou spécialisée (comptabilité analytique) grâce au développement d'outils sous licence libre est utile pour les acteurs et constitue également un engagement pour maintenir un espace internet échappant à la constitution d'oligopoles. Dans ce cadre, la Fondation soutient :

- Framasoft, pour le développement d'une culture du libre, d'outils libres pour les organisations et d'un réseau d'hébergeurs indépendants (les Chatons);
- Ritimo, qui propose un accompagnement technique et politique sur le numérique pour les associations (et acteurs de la transmission tels que les journalistes et éducateurs), la formation à l'utilisation d'outils libres ainsi que l'interconnexion des bases d'information au travers du moteur de recherche Scrutari, permettant la mutualisation des ressources documentaires de nombreuses organisations;
- sur demande des partenaires, des interventions ponctuelles d'appui technique de prestataires informatiques : Traversées pour l'hébergement des sites, la veille et le développement d'outils, et Exemole pour l'appui technique aux sites ressources et à la comptabilité.

4. MISE EN RÉSEAU AVEC LES AUTRES FONDATIONS

La Fondation participe par ailleurs à trois réseaux de fondations :

- SwissFoundations est la structure regroupant en Suisse les fondations.
- Philea (ex-European Foundations Centre, EFC), est une structure européenne généraliste, regroupant une grande diversité de financeurs. La Fondation participe essentiellement à deux groupes dynamiques, le groupe sur l'environnement (EEFG) et celui sur l'agroécologie (EFSAF).
- Ariadne, réseau informel de fondations sur le changement social et les droits humains. Ce réseau est porté par l'organisation anglaise Global Dialogue qui est une charitable company (incubateur de projets collectifs de fondations, semblable en France à une fondation sans patrimoine levant des fonds auprès d'autres fondations).

Ces réseaux permettent de porter dans le monde des fondations les thèmes stratégiques de la Fondation, promouvoir l'importance du financement structurel (core-funding) comme condition de l'efficacité à long terme des organisations civiques, ainsi que développer et diffuser la culture du libre et l'utilisation des logiciels libres (April, Exemole).

Répartition du budget entre les partenaires

P10 – Capitalisation, structuration de l'information et rencontres	996 kCHF	12,4 %
	946,7 kCHF	
Séminaires à la Bergerie	546,4 kCHF	57,7 %
Ritimo association	182,5 kCHF	19,3 %
Éditions Charles Leopold Mayer	95,9 kCHF	10,1 %
Framasoft	60,4 kCHF	6,4 %
Espace Dickens	41 kCHF	4,3 %
Traversées association	20,6 kCHF	2,2 %
	48,9 kCHF	
Swiss Foundations	15 kCHF	30,7 %
April	10,3 kCHF	21,1 %
Global Dialogue	9,7 kCHF	19,9 %
Efc	7 kCHF	14,3 %
Philea	4,9 kCHF	9,9 %
Exemole	1,4 kCHF	2,8 %
Unil	550 CHF	1,1 %
Morena Edouard	111 CHF	0,2 %

L'ensemble représente le total des dépenses du programme 10 en analytique mais pas au bilan.

Le budget 2021-2023

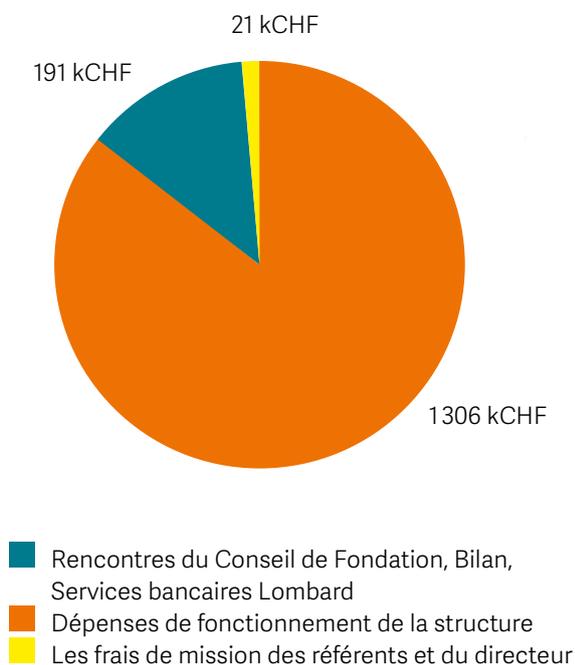
RAPPEL DES DONNÉES

- Budget triennal voté en janvier 2021 : 29,16 M CHF
- Report solde exercice 2018-2020 : 0,21 M CHF
- Montant total du budget 2021-2023 : 29,37 M CHF

LES DÉPENSES EN 2022

Les dépenses de fonctionnement en 2022 : 1518 000 CHF

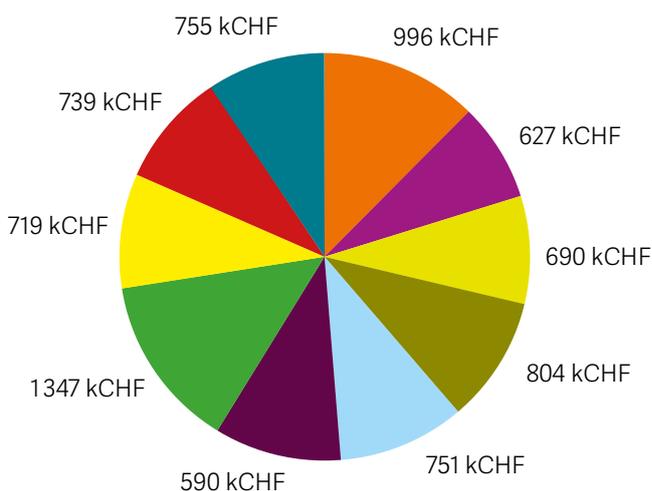
Elles comprennent d'une part, les frais liés à la gestion du patrimoine, aux réunions du Conseil de fondation, à l'activité de ses membres dans le cadre de leur mandat, et d'autre part, les frais liés au fonctionnement de la structure « fondation » : dépenses de suivi de la mise en œuvre de l'action, salaires et charges, entretien et charges des locaux, achat et location de matériel et équipement de bureau, sur les deux sites, Lausanne et Paris.



Le financement de l'action en 2022 : 8 011 000 CHF

Répartition des dépenses au sein des 10 programmes :

1. Intégration régionale, paix et coopération : 755 kCHF
2. Systèmes alimentaires durables territorialisés : 732 kCHF
3. Territoire et biorégionalisme : 719 kCHF
4. Économie écologique : 1347 kCHF
5. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech : 590 kCHF
6. Régulation des entreprises transnationales et filières durables : 751 kCHF
7. Démocratie et État de droit : 804 kCHF
8. Mouvements altermondialistes : 690 kCHF
9. Énergie et climat : 627 kCHF
10. Communication et appui aux acteurs : 996 kCHF



- Intégration régionale, paix et coopération
- Systèmes alimentaires durables territorialisés
- Territoire et biorégionalisme
- Economie écologique
- Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech
- Régulation des entreprises transnationales et filières durables
- Démocratie et État de droit
- Mouvements altermondialistes
- Énergie et climat
- Communication et appui aux acteurs

Faits et chiffres

33 lignes budgétaires: 10 programmes répartis en 33 sous-programmes

136 conventions dont 119 bipartites, 13 tripartites et 4 quadripartites

44 séminaires à la Bergerie de Villarceaux : séminaires organisés par des partenaires ou des structures proches et pris en charge par la Fondation pour un montant total de 573 219,14 €

157 partenaires, basés majoritairement en Europe (97 %) mais dont l'action peut se déployer partout dans le monde

4 publications des Éditions Charles Léopold Mayer :
Le Pouvoir subversif des communs, David Bollier et Silke Helfrich
L'Archipel humain. Vivre la rencontre interculturelle, Philippe Pierre et Michel Sauquet
Manifeste pour la non-violence, Pauline Boyer et Johann Naessens
Une histoire des libertés associatives. De 1791 à nos jours, Jean-Baptiste Jobard

5 conférences Dickens. Conférences thématiques ouvertes au public, à Lausanne, dont :
« Les enjeux de sobriété énergétique », avec Barbara Nicoloso, Noe Talon et Philippe Bovet (19 mai 2022)

« L'humanité à la croisée des chemins », avec René Longet (17 mars 2022)

« Après-VD, du champ à l'assiette », avec Après-VD (25 avril 2022)

Participation active aux réseaux de fondations Philéa, Ariadne et SwissFoundations

2 salles de réunion à Paris : 287 réservations en journée, demi-journée ou soirée, 4 010 participantes et participants accueilli-es

Impact écologique

Transport

Les salarié-e-s et les membres du Conseil privilégient le train et ne prennent pas l'avion.

Consommations 2022 : électricité, gaz, eau, papier¹

Électricité : 23 076 kWh (dont panneaux solaires 7 302 kWh)

Gaz : 2 544 m³

Eau : 118 m³

Volume papier : 0,36 tonne

Recyclage papier : 0,97 tonne

Consommations

	2017	2018	2019	2020 ²	2021	2022
Électricité	29 600 kWh	29 162 kWh	28 588 kWh	23 582 kWh	22 894 kWh	23 076 kWh (dont panneaux solaires 7 302 kWh)
Gaz	2 350 m ³	3 092 m ³	3 226 m ³	1 852 m ³	2 741 m ³	2 544 m ³
Eau	152 m ³	162 m ³	162 m ³	71 m ³	72 m ³	118 m ³
Volume papier	1,39 tonne	0,77 tonne	0,94 tonne	0,43 tonne	0,26 tonne	0,36 tonne
Recyclage papier	0,58 tonne	1,49 tonne	0,72 tonne	0,34 tonne	0,42 tonne	0,97 tonne

¹ Ces données sont relatives au bureau de Paris. À Lausanne, la Fondation est abritée au Vortex et n'a donc pas la maîtrise complète des consommations et émissions du bâtiment. Cependant, l'équipe sur place veille à respecter des principes écologiques dans ses pratiques

² En raison des différents confinements liés à l'épidémie de Covid-19, le bâtiment a été peu utilisé en 2020 et 2021, ce qui a eu un effet sur le niveau des consommations.

Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation

En tant que détentrice d'un important patrimoine, la Fondation est soucieuse d'améliorer la cohérence entre l'origine de ses ressources et les actions qu'elle soutient. 90 % de ses ressources proviennent de son portefeuille d'actions et d'obligations. 10% de son patrimoine immobilier.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

En matière d'**investissement responsable** :

- la Fondation a pratiqué l'exclusion de certains secteurs : armes, alcool, agrochimie, finance, énergie carbonée et a adhéré pendant un temps au mouvement Divest/Invest en faveur du désinvestissement des énergies carbonées;
- Comgest, qui gère les portefeuilles d'actions, pratique des critères ESG (environnement, social, gouvernance) exigeants et participe activement aux assemblées générales. Comgest produit trimestriellement un rapport ESG, notamment avec ses prises de position lors des assemblées générales;
- la Fondation limite ses prises de participation à des fonds au sein desquels elle ne peut pas pratiquer d'exclusion.

En matière d'**investissement engagé** (*Impact Investing*), l'objectif n'est pas la neutralité des investissements mais un effet positif de l'investissement lui-même. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

- rénovation écologique du domaine rural de la Bergerie (Chaussy – FR);
- rénovation thermique de l'immeuble de la Blancherie (Chavannes – CH);
- investissement dans le fonds de microcrédit Blue Orchard;
- investissement dans le fonds Nourriterre dédié au développement d'une filière agroalimentaire écologique (Quadia);
- investissement dans le fonds Regenero dédié aux énergies renouvelables (Quadia).

L'ensemble de l'investissement engagé représente 15 % de la valeur du patrimoine.

Pour en savoir plus : <https://www.comgest.com> <http://www.quadia.ch>

Pour la gestion de son patrimoine, la Fondation est conseillée par MBS Capital Advice : <https://www.mbs-capital.com/fr/accueil>

Bilan et rapport de l'organe de révision



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ATTENTION DU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER POUR LE PROGRES DE L'HOMME, A CHAVANNES-PRES-RENNES

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme** comprenant le bilan au **31 décembre 2022**, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Responsabilité du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE LAMBELET SOCIETE ANONYME
F I D A L


Raphaël MINGARD
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)


Yves MENETREY
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 23 mai 2023
TREV/RAPPORT-ORIG

Annexes : - comptes annuels

Bilans comparés aux 31 décembre 2022 et 2021

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme Chavannes-près-Renens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	2022	2021	variation
ACTIF			
LIQUIDITES EXPLOITATION	425'893.97	2'436'660.33	-2'010'766.36
LIQUIDITES GERÉES TITRES	3'637'999.84	9'804'111.24	-6'166'111.40
PLACEMENTS FIDUCIAIRES GERES TITRES	3'269'228.50	1'574'724.36	1'694'504.14
DISPONIBLE ET TITRES A COURT TERME	7'333'122.31	13'815'495.93	-6'482'373.62
CREANCES DIVERSES	10'291.78	1'993.56	8'298.22
COMPTE DE GERANCE	311'181.25	864'810.53	-553'629.28
IMPOT ANTICIPE	896'724.27	1'121'133.95	-224'409.68
CREANCES A COURT TERME	1'218'197.30	1'987'938.04	-769'740.74
ACTIFS DE REGULARISATION	50'199.58	78'436.70	-28'237.12
ACTIFS DE REGULARISATION	50'199.58	78'436.70	-28'237.12
ACTIF CIRCULANT	8'601'519.19	15'881'870.67	-7'280'351.48
PORTEFEUILLE ACTIONS	146'139'056.51	201'424'139.08	-55'285'082.57
PORTEFEUILLE OBLIGATIONS	140'567'378.69	160'698'550.23	-20'131'171.54
TITRES ET PARTICIPATIONS	7'276'783.47	7'635'806.22	-359'022.75
- PROVISION TITRES ET PARTICIPATIONS	-4'123'539.41	-4'327'083.34	203'543.93
PLACEMENT OASIS 21	296'223.00	310'845.00	-14'622.00
PRÊT ECOSITE	1'599'604.20	1'678'563.00	-78'958.80
- PROVISION PRÊT ECOSITE	-1'599'604.20	-1'678'563.00	78'958.80
PRÊT GAEC	78'991.82	89'798.98	-10'807.16
C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	2'447'970.30	2'568'831.71	-120'861.41
- PROVISION C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	-1'522'791.92	-1'597'959.16	75'167.24
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	291'160'072.46	366'802'928.72	-75'642'856.26
MOBILIER ET MATERIEL	24'666.08	24'470.36	195.72
IMMEUBLES SUISSES	32'157'001.00	32'610'001.00	-453'000.00
IMMEUBLE PARIS	4'775'015.46	5'215'874.90	-440'859.44
IMM. LA BERGERIE ET MAISONS CAMELIA (EX. GUISET)	12'343'268.41	13'320'383.41	-977'115.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49'299'950.95	51'170'729.67	-1'870'778.72
ACTIF IMMOBILISE	340'460'023.41	417'973'658.39	-77'513'634.98
TOTAL ACTIF	349'061'542.60	433'855'529.06	-84'793'986.46

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme
Chavannes-près-Renens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

PASSIF	2022	2021	variation
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	5'985'125.10	12'615'644.00	-6'630'518.90
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	5'985'125.10	12'615'644.00	-6'630'518.90
PASSIFS DE REGULARISATION	277'098.59	236'017.42	41'081.17
PASSIFS DE REGULARISATION	277'098.59	236'017.42	41'081.17
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	6'262'223.69	12'851'661.42	-6'589'437.73
CAPITAL	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
FORTUNE	388'400'000.00	388'400'000.00	0.00
PERTES ET PROFITS REPOTES	27'603'867.64	19'388'573.70	8'215'293.94
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	-78'204'548.73	8'215'293.94	-86'419'842.67
CAPITAUX PROPRES	342'799'318.91	421'003'867.64	-78'204'548.73
CAPITAUX PROPRES	342'799'318.91	421'003'867.64	-78'204'548.73
TOTAL PASSIF	349'061'542.60	433'855'529.06	-84'793'986.46

Compte de pertes et profits aux 31 décembre 2022 et 2021

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT

(exprimés en francs suisses)

	2022	2021	variation
REVENUS DES TITRES	3'599'661.64	4'481'912.19	-882'250.55
BENEFICES COURS SUR TITRES REALISES	11'593'016.37	10'960'113.56	632'902.81
BENEFICES CHANGE SUR TITRES REALISES	75'788.42	73'824.09	1'964.33
BENEFICES SUR CONTRATS REALISES	135'677.77	1'477'385.86	-1'341'708.09
BENEFICES COURS SUR TITRES NON REALISES	4'248'102.56	29'298'100.89	-25'049'998.33
BENEFICES CHANGE SUR TITRES NON REALISES	85'247.54	23'132.01	62'115.53
PRODUITS DE PATRIMOINE MOBILIER	19'737'494.30	46'314'468.60	-26'576'974.30
PERTES COURS SUR TITRES REALISEES	-5'262'732.97	-327'857.26	-4'934'875.71
PERTES CHANGE SUR TITRES REALISEES	-2'092'663.10	-618'163.75	-1'474'499.35
PERTES SUR CONTRATS REALISEES	-8'106'485.96	-2'431'546.58	-5'674'939.38
PERTES COURS SUR TITRES NON REALISEES	-69'648'534.29	-3'042'879.25	-66'605'655.04
PERTES CHANGE SUR TITRES NON REALISEES	-6'595'337.68	-4'437'749.50	-2'157'588.18
PERTES SUR CONTRATS NON REALISEES	0.00	-2'781'287.25	2'781'287.25
INTERETS ET DIVIDENDES NON REALISES	-15'290.44	34'518.32	-49'808.76
FRAIS COURTAGE ET HONORAIRES	-1'706'192.97	-1'817'146.64	110'953.67
CHARGES DE PATRIMOINE MOBILIER	-93'427'237.41	-15'422'111.91	-78'005'125.50
RESULTAT DU PATRIMOINE MOBILIER	-73'689'743.11	30'892'356.69	-104'582'099.80
PRODUITS DES IMMEUBLES	2'617'314.85	2'692'389.94	-75'075.09
PRODUITS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	2'617'314.85	2'692'389.94	-75'075.09
CHARGES IMMEUBLE	-1'084'703.11	-863'685.42	-221'017.69
IMPOTS IMMEUBLE GENEVE	-59'898.40	-63'788.05	3'889.65
IMPOTS SCEA FERME DE LA BERGERIE	-23'833.48	-35'703.87	11'870.39
CHARGES DU PATRIMOINE IMMOBILIER	-1'168'434.99	-963'177.34	-205'257.65
RESULTAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER	1'448'879.86	1'729'212.60	-280'332.74
PRODUITS OPERATIONS DE GESTION EUR	2'872.88	16'304.86	-13'431.98
VARIATION ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR	6'630'518.90	-12'507'484.00	19'138'002.90
	6'633'391.78	-12'491'179.14	19'124'570.92
ACTIONS EXTERNES	-8'048'881.97	-7'418'919.39	-629'962.58
ACTIONS DIRECTES FRANCE	-1'017'441.70	-1'139'576.43	122'134.73
ACTIONS DIRECTES SUISSE	-230'188.75	-260'101.17	29'912.42
HONORAIRES ET PRESTATIONS	-294'934.87	-376'741.53	81'806.66
MISE EN ŒUVRE DES BUTS DE LA FONDATION	-9'591'447.29	-9'195'338.52	-396'108.77
FRAIS FINANCIERS	-15'939.13	-30'646.45	14'707.32
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1'065'421.02	-1'170'589.15	105'168.13
FRAIS FINANCIERS, AMORTISS. ET PROVISIONS	-1'081'360.15	-1'201'235.60	119'875.45
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	-1'924'269.82	-1'518'522.09	-405'747.73
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	-1'924'269.82	-1'518'522.09	-405'747.73
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	-78'204'548.73	8'215'293.94	-86'419'842.67

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme
Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(exprimés en francs suisses)

	2022	2021
CATEGORIES DE BIENS ET SERVICES	102'391.00	0.00
METHODES ET OUTILS DE L'INFORMATION	0.00	7'177.41
INTEGRATION REGIONALE, PAIX ET COOPERATION	754'985.58	850'279.80
SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES	732'143.27	824'085.23
TERRITOIRES ET BIOREGIONALISME	718'943.02	647'066.56
ECONOMIE ECOLOGIQUE	1'346'698.50	1'176'702.90
DEMOCRATIE DIRECTE ET TECHNIQUES ECOLOGIQUES	590'385.08	535'627.00
REGULATION DES ENTREPRISES TRANSNATIONALES	750'785.70	760'536.31
DEMOCRATIE ET ETAT DE DROIT	804'086.46	864'874.40
MOUVEMENTS ALTERMONDIALISTES	690'221.50	516'179.60
ENERGIE ET CLIMAT	626'833.03	603'028.98
CAPITALISATION, STRUCTURATION DE L'INFORMATION	931'408.83	633'361.20
ACTIONS EXTERNES	8'048'881.97	7'418'919.39
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES EUR	791'129.24	951'931.72
CHARGES DE COPROPRIETE EUR	11'684.72	9'295.30
FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX EUR	82'652.40	76'541.44
FRAIS D'ADMINISTRATION EUR	91'950.17	79'093.49
FRAIS DE MISSIONS EUR	40'025.17	22'714.48
ACTIONS DIRECTES FRANCE	1'017'441.70	1'139'576.43

Organisation interne et liste des membres

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE (LPP) ET DES FONDATIONS DE SUISSE OCCIDENTALE

S'assure que la Fondation est administrée conformément à la loi suisse et conformément à ses statuts en vue de réaliser ses buts.



CONSEIL DE FONDATION

Autorité suprême de la Fondation sous réserve des droits de l'Autorité de surveillance

- Fixe l'ensemble des règles et règlements internes;
- Choisit parmi ses membres le conseil de gestion;
- Mandate un réviseur aux comptes;
 - Valide les comptes annuels;
 - Nomme le directeur;
- Vote le budget de fonctionnement de la Fondation sur proposition du directeur.

RÉVISEUR AUX COMPTES

- Chaque année avant le 30 juin, il vérifie et certifie le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice écoulé;
- Rédige un rapport pour le Conseil de fondation qui, une fois approuvé par le vote du Conseil, est transmis à l'autorité de surveillance et à l'administration fiscale du canton de Vaud.

CONSEIL DE GESTION

- En charge de la gestion du patrimoine;
- Rédige le rapport annuel de gestion et présente les comptes de l'année écoulée au Conseil de fondation pour validation;
- Propose le montant du prélèvement annuel sur la fortune pour la mise en œuvre des buts de la Fondation.



LA DIRECTION

- Met en œuvre l'action de la Fondation;
- Soumet une proposition de budget au Conseil de fondation;
- Recrute et dirige l'équipe salariée.



SUIVI DES PROGRAMMES

- Met en œuvre l'action philanthropique de la Fondation;
- Suit les budgets des programmes;
 - Suit les partenariats;
 - Développe les réseaux de partenaires;
- Analyse l'évolution des contextes et des enjeux;
- Propose de nouvelles actions...

ÉDITION ET COMMUNICATION

- Anime et met en œuvre la politique éditoriale de la Fondation (ECLM);
 - Anime et met en œuvre la communication interne et externe de la Fondation.

COMPTABILITÉ ADMINISTRATION

- Assure les fonctions administratives classiques;
 - Veille au bon fonctionnement de la structure : liens administrations, banques, fournisseurs, prestataires;
 - Assure le suivi administratif et comptable de la mise en œuvre de l'action philanthropique.

LE CONSEIL DE FONDATION

Benoît Frund, président
Aurore Merle, vice-présidente
Jean Richard, secrétaire
Sylvie Bonvins-Sansonnens, membre
Anne-Lorraine Bujon, membre
Claudia Genier, membre

L'ÉQUIPE

À Paris

Matthieu Calame, directeur
Juliette Decoster, responsable de programmes
Annie Gogat, comptable
Aline Jablonka, directrice adjointe
Françoise Macé, responsable de programmes
Lysiane Mangin, assistante du pôle édition et communication
Jocelyne Massal, gestion du bâtiment, logistique et accueil
Claudia Neubauer, responsable de programmes
Naïma Sayah, assistante administrative
Isabelle Yafil, éditrice

À Lausanne

Nicolas Krausz, responsable de programmes

Des lieux au service de la transition

NOS BUREAUX SUISSES

La FPH occupe des locaux dans le Vortex, nouveau bâtiment du campus de l'Université de Lausanne (UNIL) dont la fonction première est le logement étudiant mais qui accueille plusieurs activités (épicerie solidaire, crèche, restaurant, réparation de cycles...). Cet emménagement est en phase avec la mission sociale de la FPH.

Le Vortex a bénéficié d'une conception écologique avec 1200 panneaux photovoltaïques et un système d'échange de chaleur avec les eaux du lac Léman qui en font un bâtiment passif en matière d'énergie.

Ce rapprochement doit faciliter des coopérations entre société civile, recherche et gouvernement locaux, notamment au travers d'un partenariat entre la FPH et le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'UNIL. Ce partenariat s'inspire de la forme en anneau du Vortex pour cultiver l'analogie avec « la théorie du donut » de Kate Raworth.

L'accès aux infrastructures de l'UNIL permet également à la Fondation de développer une activité de mise en relation des acteurs de la transition sociales et écologiques – fondations, associations – notamment en facilitant l'organisation de rencontres.

NOS BUREAUX PARISIENS

La Fondation s'était fixé plusieurs objectifs lorsqu'elle a entrepris les travaux de rénovation de l'immeuble qui abrite ses bureaux parisiens : mettre le bâtiment aux normes (sécurité, incendie, accès aux personnes handicapées); réaliser une rénovation écologique, à la fois dans le choix des matériaux et dans la recherche d'efficacité énergétique; repenser les espaces pour faire du bâtiment un lieu multi-fonctions.

Mise aux normes effectuée

Le bâtiment a reçu l'ensemble des agréments avant sa réouverture.

Réduction de l'impact écologique

- Isolation complète du bâtiment par l'extérieur;
- Isolation triple épaisseur des toitures;
- Huisseries bois aluminium et triple vitrage isolant;
- Panneaux photovoltaïques;
- Système de ventilation double flux;
- Toilettes sèches.

Espace multi-fonctions

- Bureaux de l'équipe parisienne de la Fondation;
- Hébergement de 9 structures associatives partenaires qui utilisent des surfaces de bureau et bénéficient à titre gratuit de l'ensemble des fonctionnalités du lieu;
- 1 salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 35 à 75 personnes selon la configuration, mise à la disposition gratuite d'une communauté plus large d'acteurs de la société civile proches des thématiques de la Fondation;
- 1 seconde salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 16 personnes équipée d'un système de visioconférence, également mise à disposition gratuitement.

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

La Bergerie de Villarceaux est un domaine agricole et forestier de 650 hectares propriété de la Fondation dans le Vexin français (Val d'Oise) et situé à 65 km de Paris. Depuis 1995, la FPH l'a engagé dans la transition sociale et écologique en réformant les pratiques agricoles et forestières.

L'ancien corps de ferme a été aménagé en centre de séminaire écologique :

- écomatériaux;
- assainissement par lagunage;
- chauffage au bois issu des forêts du domaine;
- restauration en aliments biologiques et si possibles locaux.

Le centre compte 120 lits. Il peut être loué par les particuliers pour des fêtes de famille ou par des institutions pour des séminaires.

Dans le cadre de son activité philanthropique, la FPH prend en charge les séminaires des acteurs de la société civile. Le lieu, paisible et inspirant, est très apprécié par les participants pour les conditions de travail et de prise de distance qu'il procure. Un lieu de respiration dans tous les sens du terme.

Nos adresses

LAUSANNE

Vortex
Route de Praz-Véguet 29,
BP 907 CH - 1002 Chavannes-près-Renens
tél : +41(0) 21 342 50 10
email : contact.fph@fph.ch

PARIS

38, rue Saint-Sabin 75011 Paris
tél : + 33(0) 1 43 14 75 75
email : contact.fph@fph.ch

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

95710 Chaussy
tél : + 33(0) 1 34 67 08 80
site internet : www.bergerie-villarceaux.org
email : contact@bergerie-villarceaux.org